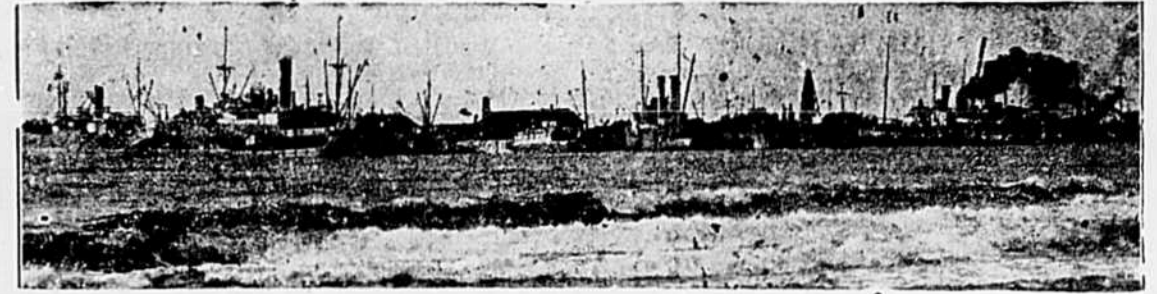


# PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



## SOUTHAMPTON

Un nid polaire de traditions et de légendes

Southampton... Voilà un nom qui a bien toute la consonance d'une dénomination géographique de la « Old England » où on lui donnerait volontiers droit de cité. Tel n'est pourtant pas le cas. Il s'agit d'un nom qui s'étale, solitaire, nullement prétentieux, sans aucune morgue, sur la carte du cercle arctique.

De petits faits des plus insignifiants nous forcent souvent à des études utiles et intéressantes. Naguère, au Parc Zoologique de Charlesbourg, on recevait trois ours polaires. Ils venaient de l'île Southampton où ils avaient été capturés par des Esquimaux. Southampton, qu'est-ce au juste? Nous nous rappelons avoir vu assez fréquemment ce nom en lisant les rapports des voyages du capitaine Bernier vers le Pôle Nord. Alors, c'est par là, Southampton, et non pas dans un « Shire » quelconque de la Grande-Bretagne. En effet, l'île Southampton est sise dans le cercle arctique, dans le voisinage de la Terre de Melville. Elle mesure à peu près 175 milles du nord au sud et à peu près la même dimension de l'est à l'ouest.

Puisqu'il est aujourd'hui inutile et vain d'apprendre la géographie asiatique ou européenne tant que ne sera pas terminée le bouleversement causé par la guerre, profitons de l'occasion pour nous familiariser davantage avec celle de notre pays et de ses environs.

L'île Southampton est très dangereuse d'accès. Les navires ne peuvent s'en approcher qu'à cinq milles de distance et même à dix milles au sud du cap Kendall. Elle est entourée de récifs que contourment de dangereux courants.

Et malgré tout, l'île est habitée. Il existe plusieurs traditions pour expliquer comment, autrefois, cette île en arriva à avoir des habitants. Voici, d'après un voyageur, la plus plausible. Il y a bien longtemps, deux jeunes Esquimaux partirent ensemble pour la chasse au loup-marin. Comme l'un d'eux ne revint jamais, on crut qu'il avait été tué par son compagnon, qui avait l'intention d'épouser sa veuve. Celle-ci, à son tour, poussée par les conseils de ses amis, tua l'assassin de son mari et, craignant ensuite la vengeance des parents de ce dernier, alla, une nuit, ses chiens et parut sur la glace avec son monde. Lorsque le jour se leva, elle et ses gens s'aperçurent qu'on les poursuivait. Comme elle avait une grande puissance de conjuration, comme « Anticoke », elle ordonna à la glace de s'ouvrir; ce qui arriva. Elle put ainsi établir une grande distance entre elle et ses ennemis et se trouver en lieu sûr; mais elle et les siens continuèrent de filer et, finalement, atteignirent l'île Southampton où tous se fixèrent.

Un incident qui date du commencement du siècle présent, en 1904, viendrait à l'appui de cette tradition. Au printemps de cette année-là, un parti d'Esquimaux chassait le loup-marin sur la glace de la baie Repulse, lorsque la glace se rompit et tous les chasseurs furent emportés à la dérive jusqu'à l'île Southampton. Un an après, le capitaine Georges Gomer, qui avait une expérience de trente-cinq ans comme baleinier dans le Golfe de Cumberland et la baie d'Hudson et qui avait séjourné pendant 10 années à Southampton, apprit en mettant pied à terre que les indigènes désiraient réintégrer leur pays natal. Il les y ramena. Il est tout probable que les premiers habitants de l'île vinrent de la baie Gore et de l'Anse Lyon, par delà les « Frosen Straits », bien que leur costume semble indiquer qu'ils étaient plutôt originaires de l'Innuït oriental.

Et l'on raconte aussi, chez les Esquimaux de la région, une foule d'autres traditions, de légendes, de drames où naturellement l'élément glace joue un grand rôle.

Le peu de connaissance que nous ayons de l'île Southampton proviendrait du fait que, jusqu'à la découverte du havre au Corail, on n'y connaissait pas d'endroits de mouillage.

L'un des habitants de l'île Southampton s'appelait Cumercoiwaier, ce qui veut dire « l'homme qui peut voir la baleine du fond de l'eau ». Lorsqu'il trépassa, sa dépouille fut, selon son désir, mise sur la glace pour que, plus tard, elle glissât et allât au fond. Avant de mourir, il recommanda à ses gens de jeter un morceau de viande à l'eau et d'appeler son esprit à leur aide, dans leurs courses sur la glace ou en kayaks après la baleine. Il leur apprit qu'il entendrait leur prière et viendrait à leur secours. Et le capitaine Gomer dut se conformer à ses derniers vœux.

LAURENTIN.

## LA BELLE AVENTURE

Elle est d'un protégé en même temps que d'un lieutenant de Champlain: Jean Nicolet, le premier blanc qui pénétra dans ce lointain territoire où, dit Benjamin Sulte, « devaient naître des états qui sont devenus le grenier du monde ».

Nous sommes à l'automne de 1634. Un humble coureur de bois, après dix-sept ans de vie aventureuse passés dans les forêts du Nouveau-Monde, avec les sauvages dont il avait appris la langue, ce qui le fit nommer par Champlain interprète auprès des peuplades indiennes, parvint au lac des Illinois, aujourd'hui le lac Michigan, dont seuls quelques chasseurs avaient signalé l'existence. Jean Nicolet entra en plein inconnu. Nul Européen ne s'était jamais aventuré sur les eaux capricieuses de cette immense mer intérieure. Nicolet avait été envoyé là par le Fondateur lui-même, à qui la prise de Québec par les Kirk n'avait pas fait abandonner ses grands projets, en particulier celui d'aller planter la croix aux bords de la Mer Verte, puis il s'enfonça résolument dans la direction où il devait trouver, lui affirmaient les peuplades voisines, le pays des « Gens de la mer ». D'après la description qui lui était faite d'une grande étendue d'eau, le courageux explorateur espérait atteindre les rives du Pacifique. A travers la plaine immense, ou dans la forêt toute frémissante d'une vie secrète, il allait, guidé par son rêve, laissant aux populations émerveillées l'impression qu'il était un demi-dieu, et s'efforçant de recueillir les renseignements qui devaient éclairer par la suite les expéditions de Louis Jolliet, du Père Marquette et de Cavellier de La Salle vers le Mississippi, aussi bien que celles des deux La Vérendrye vers l'Ouest.

Jean Nicolet avait accepté cette mission avec l'ardeur généreuse qui semble avoir été le trait dominant de son caractère. Il rapporta de précieux renseignements. Revenu à Québec à la fin de l'automne de 1635, il rendit compte de sa mission au chef aimé qui en avait été l'inspirateur et qui devait mourir, épuisé par les laibours d'une tâche héroïque, le jour de Noël de cette même année. Curieuse destinée. Jean Nicolet, qui avait échappé à tous les périls pendant plus d'un quart de siècle dans les sauvages forêts de l'Amérique, mourut d'un banal accident tout près de Québec, alors que dans un canot il s'en allait à Trois-Rivières où on l'avait mandé pour secourir un pauvre sauvage que deux Algonquins torturaient et qu'il pouvait sauver, vu son amitié avec les Algonquins.

M. Ferron Chêne a raconté dans le « Temps », en 1935, la mort de Jean Nicolet. Voici ce qu'il écrit: « L'embarcation avançait lentement dans la nuit opaque. Chaudement enveloppés de fourrures et bercés par la cadence du flot, les hommes qui n'étaient pas nécessaires à la manoeuvre s'étaient assoupis. Nicolet récitait son chapelet. Soudain, un bourrasque du nord-est, comme il s'en élève fréquemment en ces parages, agita en tous sens l'énorme masse d'eau, les vagues profondes déferlaient « semblables à de petites montagnes »; l'une d'elles s'abattit sur la chaloupe qui, remplie jusqu'aux bords, coula à pic, puis revint sur l'eau, après avoir fait deux ou trois tours sur elle-même. Instinctivement, les passagers s'étaient cramponnés à la coque renversée et Nicolet dit avec un grand calme à M. de Chavigny: « Monsieur, sachez-vous, vous savez nager, moi je ne le sais pas. Pour moi je m'en vais à Dieu... Je vous recommande ma femme et ma fille... » Le mugissement de la tempête couvrit sa voix. Bondissant au gré des flots, la chaloupe demeura accrochée à l'arête d'une roche à demi submergée. Un à un, les malheureux rescapés, engourdis par le froid et meurtris par la violence du courant, déserrèrent leur étreinte. Seul M. de Chavigny parvint à gagner la terre ferme, se traînant le long de la berge, dans la brume glacée, arriva à demi mort à Sillery, petite résidence des Jésuites près de laquelle s'était déroulé le drame ».

Pour terminer par un propos plutôt léger, disons que Jean Nicolet fut l'une des premières et des plus illustres victimes de notre « Nordet » québécois.

Col. ARTHUR.

## Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW  
(British United Press)

Les journaux nous annoncent que l'on posera 1800 signaux indicateurs de gares souterraines et d'arrêts de tramways et d'autobus à Londres.

Il y a une couple d'années, alors que la main-d'œuvre était beaucoup plus abondante (et les autorités, beaucoup plus craintives?) que maintenant, un grand nombre d'ouvriers ont appris un nouveau métier. Leur nouveau travail n'était pas constructif, mais plutôt destructif. Ils devinrent effaceurs. Je ne sais pas si l'on peut décrire d'une manière générale leur métier, mais ils avaient pour mission de faire disparaître tous les signes indiquant les localités.

Le but de cet effaçage était d'empêcher tout étranger de reconnaître l'endroit où il se trouvait. On voulait en somme appliquer aux étrangers cette parole d'une chanson jadis très populaire: « Nous ne savons pas où nous sommes ».

Si mes souvenirs de collège sont exacts, et j'espère bien qu'ils le sont, le mot hostis signifiait également ennemi et étranger. Jusqu'à un certain point ce fut le cas de Londres où étranger et ennemi étaient pratiquement synonymes.

Pour dérouter les étrangers, on a décidé de faire disparaître tous les signaux. Non seulement on les a tous enlevés, mais on a aussi averti le public de ne pas donner de renseignements et de demander la carte d'enregistrement à quiconque en demanderait.

Nous ne savons pas si, par miracle, un parachutiste ennemi serait descendu dans le Piccadilly Circus et, après avoir caché tous ses appareils au Trafalgar Square, aurait demandé aux passants de lui indiquer la route des chantiers navals de Portsmouth, mais

il fut un temps où nous étions prêts à le croire. D'autre part nous savons très bien que si quelqu'un fut dérouter par la disparition de ces signaux ce fut bien le Londonien qui s'aventurait en dehors du quartier qui lui était familier.

Laissons à lui-même, si vous le voulez bien, l'intrus étranger (si il en fut jamais) à la merci de la police, de la garde civile et des gardiens contre les raids aériens, et voyons les conditions que trouvait à Londres l'homme moyen, particulièrement celui des banlieues.

Il ne faut pas oublier que le Londonien moyen est ordinairement « perdu » en dehors du voisinage de son foyer ou de son bureau, excepté aux endroits universellement connus comme le Piccadilly Circus, l'Oxford Street, le Strand, le Trafalgar Square et autres.

Imaginons qu'un Londonien moyen soit transporté par une sorte de tapis magique de sa demeure de banlieue et abandonné « quelque part dans la ville de Londres ». Supposons pour lui faciliter la tâche qu'il fait clair.

« Où diable suis-je? » dira-t-il sans doute. « Ah! voici un coin de rue, quelle est cette rue? Malheur! les panneaux indicateurs sont disparus. Est-il dans le nord, l'est, l'ouest, le sud? Impossible de le savoir ».

Voilà qu'il aperçoit ce qui lui semble un cimetière. Le nom doit être inscrit à la porte. Il s'en approche et lit: « Cimetière de... » On a effacé le reste.

Enfin, il voit un bureau de poste. Il est maintenant certain de se retrouver en lisant le nom inscrit sur la façade. Mais... le nom est effacé. Il accourt alors à une boîte de maille qui indique ordinairement le nom du bureau de poste le plus rapproché, mais il ne res-

te plus que l'inscription « Le bureau de poste le plus rapproché est... » Le nom est disparu.

Tout ceci peut sembler exagéré, mais en réalité c'est très réaliste, car des milliers de Londoniens, nés à Londres, ne connaissent guère d'autres routes que celle qui les conduit de leur foyer à leur bureau. Si l'on fait exception de quelques promenades dans les parcs le dimanche, on peut dire sans exagérer qu'ils ne s'éloignent jamais de la même route qu'ils suivent chaque jour. S'ils doivent voyager en autobus, ils ne connaissent que les principales gares qu'ils rencontrent au cours de leur trajet.

Retournons maintenant à notre errant, un Londonien perdu dans sa ville natale. Il se décide enfin à demander des renseignements à un passant. Il a beaucoup hésité avant de le faire, car il connaît les avertissements sévères donnés au public à ce sujet.

Recueillant tout son courage, il se décide à s'adresser à la première personne qu'il rencontre. Le piéton est aussi nerveux que lui, car il poursuit sa route en marchant plus vite et sans retourner la tête avant d'avoir parcouru une certaine distance.

Courant ensuite à un policier qui lui demande sa carte d'enregistrement. Malheureusement il ne l'a pas en poche. Alors le policier lui dit qu'il ferait mieux de demander au sergent. Ce dernier lui répond d'une manière affable: « Bonjour M. X. Vous ne savez pas où vous êtes? Vous n'êtes qu'à trois rues de chez vous. Vous n'avez qu'à continuer votre route, droit devant vous. Au revoir, M. X. »

Il semble maintenant que les autorités ont changé d'opinion, car nous aurons bientôt des indicateurs, exactement 1.800.

## LES FUNERAILLES DU DR JOSUE PINAULT

Une foule considérable, parmi laquelle on remarquait d'importantes délégations des diverses communautés et institutions religieuses de la ville, les élèves du Petit Séminaire, les orphelins et plusieurs vieillards de l'Hospice des Soeurs de la Charité, etc., assistait mercredi, le 28 avril, aux funérailles du Dr Josue Pinault, décédé le dimanche de Pâques à l'Hôpital St-Joseph à l'âge de 72 ans.

A la cathédrale, les deux côtés du choeur étaient remplis de dignitaires et membres du clergé, prêtres et membres du chapitre diocésain, et Son Excellence Mgr évêque de Rimouski y occupait une stalle pendant le service. La nef était comble de parents, de confrères, d'anciens patients et d'amis du regretté défunt, doyen de nos médecins et président du Bureau médical de l'Hôpital St-Joseph.

Dans le cortège, qui accompagnait la dépouille mortelle, de l'Hospice, où elle fut exposée en chapelle ardente, à la cathédrale et de l'église au cimetière, on reconnaissait, outre les membres de la famille, les principaux citoyens de notre ville, entre autres l'hon. J.-A. Brillant, c.l., M. Emmanuel D'Anjou, m.p., les médecins, les membres du Conseil municipal et des professions libérales, et de nombreux notables des paroisses environnantes. Il y avait aussi plusieurs médecins venus de l'extérieur.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Grégoire Rioux, neveu du défunt, professeur au Séminaire. La messe de requiem fut chantée par M. l'abbé C.-Eug. Parent, curé de la cathédrale, assisté de diacre et sous-diacre. Son Excellence Mgr Georges Courchesne officia à l'absoute. Le chant fut exécuté par la Chorale du Séminaire, dirigée par M. l'abbé Raoul Roy, M. le chanoine Fortin tenait l'orgue.

Le corps était porté par six confrères professionnels du Dr Pinault: le Dr Raoul Bélanger, le Dr J.-Octave Drapeau, le Dr Pierre-Paul Gagnon, le Dr Adrien Gagné, le Dr Gérard Langis et le Dr Victor Lepage. Le Dr J.-L. Houde, d.h.p., officier médical de l'Unité Sanitaire et inspecteur régional du Ministère de l'Hygiène, portait la croix. Les porteurs honoraires étaient le maire de la Ville, M. P.-E. Gagnon, c.r., l'échevin et procureur Martin-J. Lepage, le notaire Eudore Couture et M. François Joly.

## PREMIERE VISITE DE S. Exc. Mgr PELLETIER A RIMOUSKI

Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque d'Ephestus et second auxiliaire de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec, fera une visite à Son Excellence Mgr l'évêque de Rimouski et au Séminaire de Rimouski mercredi le 20 mai. Une grande réception en public lui sera faite par les autorités et les élèves du Petit et du Grand Séminaire. Cette visite du jeune prélat en notre ville sera la première depuis son élévation à l'épiscopat. On sait que Son Excellence Mgr Pelletier est originaire du diocèse de Rimouski, étant né à St-Epiphanie de Témiscouata, qu'il a été ordonné à la prêtrise à Rimouski par Son Excellence Mgr Courchesne le 24 juin 1931 et qu'il a été professeur au Séminaire en 1931-32.

## ME GERARD SIMARD ELU BATONNIER

A la réunion annuelle des avocats du district de Rimouski tenue à Rimouski samedi soir, le 1er mai, M. Gérard Simard, c.r., avocat de notre ville, a été élu bâtonnier du Barreau de Bas-St-Laurent. Le bâtonnier sortant de charge, Me Raoul Fafard, c.r., de Matane, a été nommé conseiller. Les autres membres du conseil élus sont: syndic, Me Jean-François Pouliot, de Rivière-du-Loup, député de Témiscouata à la Chambre des Communes; secrétaire, Me Louis-Joseph Gagnon, de Mont-Joli; trésorier, Me Léon Paradis, de Rivière-du-Loup. Me J. Sheehan, de New-Carlisle, a aussi été élu conseiller.

## LES PROGRES DU 4e EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Ottawa, 7 mai 1943, 10 h. 51, a.m.

Le Progrès du Golfe, Rimouski. Une souscription de \$15.000.000 a été annoncée hier, jeudi, pour le compte de la Commission d'Assurance-chômage. Les recettes totales de jeudi s'élevaient à \$66.737.100, comparativement à \$51.721.700 pour la même journée à l'Emprunt précédent. Le total des souscriptions recueillies à date est de \$630.843.600, comparativement à \$509.980.000 pour la même période de l'Emprunt précédent.

## CAMPBELL CARROLL

Section des Relations Extérieures du Dominion.

## SCIERIE PRICE

La scierie Price Brothers ouvrira probablement ses portes pour une nouvelle saison d'opérations, lundi prochain, 10 mai.

## INCENDIE D'UN POULAILLER EN VILLE

Au cours de la nuit dernière, entre 2 et 3 heures du matin, un poulailler considérable appartenant à notre concitoyen M. Alphonse Gagné (rue Lepage) a été complètement rasé par les flammes. Les quelques centaines de poulets qui s'y trouvaient ont été brûlés vifs. On n'a pu en sauver, dit-on, qu'une quinzaine. Cet incendie paraît avoir été causé par la fourniture qui réchauffait le bâtiment.

La semaine dernière, un autre poulailler appartenant au maire de Ste-Odile, M. Alfred Dubé, a été également incendié avec les poules et poulets qui s'y trouvaient.

## Les Petites Choses de la Petite Histoire

### Louis Riel de descendance irlandaise

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Louis Riel dont la mort sur l'échafaud a soulevé tant d'émotion n'était pas d'origine française mais d'origine irlandaise. Son plus lointain ancêtre en ce pays était Jean-Baptiste Reel, natif de Limerick en Irlande, qui épousa en 1704, à l'île Dupas, Louise Coutu, une Canadienne, et dont le nom a été dès la première génération francisé en celui de Riel.

On a prétendu que Louis Riel n'avait pas une goutte de sang indien dans les veines quand, à la vérité, son grand-père J.-B. Riel, natif des environs de Berthier, s'était allié dans l'Ouest au commencement du siècle dernier avec une métisse, fille d'un Français et d'une Montagnaise. De ce mariage est né Louis Riel, en 1817.

### Mgr Plessis à Rome

Extrait assez intéressant des Mémoires de M. l'abbé Casgrain: « Lorsque Mgr Plessis séjourna à Rome, en 1819, il déroba quelques heures à ses importantes occupations pour visiter les musées. Le grand évêque de Québec avait des qualités d'homme d'état, mais il n'était pas artiste et il l'apprit à ses dépens, en présence du tableau de la Transfiguration de Raphaël. Au moment où il l'examinait accompagné de son secrétaire, l'abbé Turgeon, il y avait quelques personnes dans le salon et, devant le tableau, un peintre qui en faisait une copie. Tout à coup, Mgr Plessis rompit le silence et dit, en indiquant le bras droit de la mère du possédé, placée au premier plan de la toile: « Voilà un raccourci exagéré, c'est évidemment un défaut ».

« A cette remarque inattendue, le peintre se redressa, déposa son pinceau et, se retournant vers Mgr Plessis, lui dit: « M. l'abbé, ici on ne critique pas, on admire ».

« Et il reprit son travail. »

« Mgr Plessis ne répliqua pas et sortit de la pièce ».

### La Thérèse du Nouveau-Monde

Voici le passage des oeuvres de Bossuet où le grand orateur sacré a appelé Marie de l'Incarnation la « Thérèse du Nouveau-Monde »: « A l'exemple de ces grandes âmes, la Mère Marie de l'Incarnation qu'on appelle la Thérèse de nos jours et du Nouveau-Monde, dans une vive impression de l'inextinguible Justice de Dieu, se condamnant à une éternité de peine et s'y offrait elle-même, afin que la justice de Dieu fût satisfaite pourvu seulement, disait-elle, que le ne sois point privée de l'Amour de Dieu et de « Dieu même ».

Il convient d'ajouter que Bossuet, comme il le laisse assez

## Congrès des « Clubs 4-H » à Rimouski l'été prochain

Notre ville sera, les 25 et 26 août prochain, le siège du premier congrès provincial des « Clubs 4-H » de l'Association Forestière québécoise. On s'attend à ce que 150 à 200 membres venant de toutes les parties de la province participent à ce congrès au cours duquel sera choisi le premier président de la fédération de ces clubs de jeunes à qui sera attribué un grand prix. En même temps, on complètera sur une base provinciale l'organisation des « Clubs 4-H »: élection d'un conseil provincial, adoption d'un drapeau, d'un hymne, voire d'un costume, etc.

Les « Clubs 4-H » sont des associations de jeunes ruraux — garçons de 10 à 20 ans — travaillant à la conservation des ressources naturelles. Leur curieux nom est tiré des quatre premières lettres des quatre mots qui forment le credo de ces jeunes: Honneur, Honnêteté, Habileté, Humanité. L'honneur dans les actes; l'honnêteté dans les moyens; l'habileté dans le travail; l'humanité dans la conduite.

Voilà, certes, une appellation significative, qui est tout un programme. Et ce programme, les milliers de jeunes gens qui constituent les clubs existants depuis mai 1942 — un an seulement — entendent bien le remplir à la lettre. Leur champ d'action est vaste puisqu'il comprend non seulement l'étude de tous les problèmes de la vie rurale, mais aussi des activités propres à la conservation de nos ressources naturelles, particulièrement les ressources forestières: une mentalité de conservation forestière; l'importance économique et récréative de la forêt; l'entretien des arbres et leur connaissance technique.

Car si nous voulons restaurer nos ressources forestières, et il en est grand temps, il faut faire comprendre et faire apprécier leur valeur économique, sociale, esthétique et récréative non seulement aux gens d'âge mûr qui en bénéficient actuellement mais aussi et surtout aux jeunes qui en jouiront plus tard. Voilà vers quel idéal sont dirigés les jeunes des « Clubs 4-H »; voilà l'objet de leurs études.

Or, ces études dans l'esprit des fondateurs, ne doivent pas être seulement livresques, même le moins possible; on veut les faire pratiques, accomplis sur place, pour ainsi dire. Et c'est pourquoi, l'Association Forestière de Québec compte établir en plusieurs endroits de la province une sorte de colonies de vacances où l'on recevra les membres des « Clubs 4-H » pendant les plus beaux mois de l'été et dont le programme comportera l'exécution de projets définis, d'excursions en forêt, de travaux de plantation, etc., qui occuperont les loisirs des jeunes de façon agréable et instructive. La première colonie de cette nature sera inaugurée, l'été prochain, à Amqui.

Cette fondation intelligente revient à l'honneur de l'Association Forestière de Québec qui ne compte que quatre années d'existence mais qui a déjà plusieurs réalisations importantes à son crédit: études et enquêtes qui ont permis de jeter les bases d'un programme forestier et économique pour plusieurs régions de la province.

La plus cordiale bienvenue est assurée d'avance aux jeunes des « Clubs 4-H » qui viendront tenir leurs premières assises dans notre ville et à leurs dévoués directeurs, notamment M. Avila Bédard, président de l'Association Forestière, et le Dr A.-R. Gobeil, son gérant.

SAINT-GERMAIN.

entendre d'ailleurs, ne fut pas le premier auteur de cette appellation de « Thérèse du Nouveau-Monde ». Il l'avait empruntée à Dom Claude Martin, le propre fils de la sainte religieuse.

Dr SAP.

LA CLINIQUE DES RUMEURS

(Contribution de la Colonne Canadienne)

L'INNOCENCE N'EST PAS UNE EXCUSE

Il arrive parfois qu'un acte accompli tout à fait innocemment...

Dans les démocraties, où la liberté de parole est un privilège...

Citons maintenant quelques rumeurs parmi celles qui ont été signalées à notre attention ces derniers temps :

Une rumeur

« Un sous-marin descendit le fleuve jusqu'à Rimouski et fit débarquer quatre Allemands à qui l'on avait permis d'aller sur la côte. Ils furent suivis et quelques jours plus tard on captura deux hommes au moment où ils allaient entrer dans une banque de Sussex en passant par une fenêtre. On suppose qu'ils se proposaient de mettre le feu à la bâtisse, car ils avaient des chiffons imbibés de gazoline en leur possession ».

Une rumeur

« Un espion allemand, portant l'uniforme de l'armée canadienne, fut capturé dans un camp d'entraînement de Sussex alors qu'il téléphonait à sa femme (prétendant) à Hampton. On dit que c'est le quatrième des membres de l'équipage du sous-marin ».

La vérité

Le commissaire S. T. Wood, de la Gendarmerie Royale, a déclaré qu'on n'avait jamais signalé le débarquement de quatre marins d'un sous-marin allemand. « On ne nous a pas rapporté non plus, a-t-il dit, qu'un espion en uniforme ait été appréhendé. De son côté, le surintendant H.-A.-R. Gagnon, aussi de la Gendarmerie, a affirmé que ces histoires étaient absolument sans fondement ».

Une rumeur

« Le gouvernement ne permet pas aux cultivateurs de planter des betteraves à sucre afin de les empêcher de produire du sucre pour leurs besoins personnels ».

La vérité

M. S. R. Noble, administrateur du sucre à la Commission des Prix et du Commerce en Temps de guerre : « Il n'y a absolument rien de vrai dans cette rumeur. On ne connaît pas de règlements défendant aux cultivateurs de planter des betteraves à sucre. Cependant, on ne comprend pas comment des gens pourraient pratiquer la culture de la betterave à sucre dans le but d'obtenir du sucre. Les procédés employés pour extraire le sucre de la betterave sont très compliqués et exigent un outillage spécial. Toutefois, il n'y a rien qui empêche un cultivateur de s'essayer ».

CHAMPIONS-BUCHERONS

La Québec and North Shore Paper a décerné récemment à ses meilleurs bûcherons les récompenses qu'elle leur avait promises à la fin des opérations forestières de l'hiver. M. Elzéar Ouellet, de Rimouski, fut le champion bûcheron de Baie-Comeau, l'hiver dernier. Une montre en or, gravée à son nom et portant l'inscription « Champion bûcheron » lui a été remise avant son départ pour Rimouski.

M. Edmond Dionne, de Matane, se classa deuxième et reçut une magnifique montre en argent. De nombreux concours furent tenus dans les camps de la « Québec North Shore Paper ». Un classement séparé des bûcherons se fera dans chaque camp et les trois meilleurs hommes recevront des récompenses. Les noms des gagnants seront proclamés au cours de l'été.

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN A LA RADIO

Le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien sera le Dr G.-A. Rioux, de Rouyn. Le Dr Rioux parlera samedi soir à 7 h. 15, au poste CHRC de Québec et dimanche soir à 7 h. 30, au

MORT DE M. L'ABBE LOUIS PAQUET A QUEBEC

A L'AGE DE 95 ANS

M. l'abbé Louis Paquet, l'un des doyens du clergé du diocèse de Québec et qui exerça son ministère dans celui de Rimouski, est décédé vendredi après-midi à l'âge de 95 ans, à l'hôpital Général, où il était retiré depuis 19 ans. Avec lui disparaît le dernier témoin québécois de l'expédition des Zouaves pontificaux à Rome en 1868. Il est décédé sans avoir été malade. Il a été trouvé inanimé, avec un journal et sa pipe à la main. Vendredi matin il s'était fait conduire à l'archevêché pour rendre visite à Son Eminence et, il y a huit jours à peine, il s'était rendu à pied à l'archevêché.

Originaire de St-Henri de Lévis, M. l'abbé Paquet avait quitté le séminaire à l'âge de 20 ans pour s'enrôler parmi la courageuse équipe de jeunes gens qui sont partis des divers endroits de la province, notamment Québec, Montréal, Sorel, sous le commandement de Jos. Taillefer, de Montréal. Le groupe comptait plusieurs Québécois : outre l'abbé Paquet, les chevaliers C.-E. Rouleau, Louis LeFebvre, Alphonse Guilbault, Xavier Dumontier, Alphonse Bédard et quelques autres. Ces derniers sont morts depuis 20 ans. Comme ses compagnons, M. l'abbé Paquet fut licencié de la compagnie des Zouaves pontificaux en 1870. Il revint de Rome porteur de la médaille « Bene Merenti ».

A son retour au pays, il poursuivit ses études théologiques et fut ordonné prêtre quelques années plus tard et exerça son ministère dans le diocèse de Rimouski.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à 8 heures, à l'église de l'hôpital Général, où la translation de ses restes a été faite dimanche après-midi. Il a été inhumé dans le cimetière de l'hôpital Général.

LE 5e CONCOURS INTER-COLLEGIAL

Soixante-trois institutions : collèges, scolasticats et écoles normales, ont pris part au concours organisé par le comité provincial de défense contre la tuberculose. Ce concours a remporté un succès sans précédent, soixante-trois institutions y ayant participé, dont quatorze collèges affiliés à l'université Laval et onze affiliés à l'université de Montréal, dix-sept scolasticats écoles normales et vingt-et-une écoles normales. Le sujet à traiter était : « Jeunesse, la tuberculose est pour toi la grande ennemie : comment vas-tu la combattre ? » Plusieurs travaux de haute valeur ont été soumis au jury composé, pour les collèges, de M. l'abbé Aimé Labrie, secrétaire de l'université Laval, M. le Dr Rosaire Gingras, professeur à la faculté de médecine de la même université, et M. le Dr Marie Turgeon, N.P., publiciste du comité provincial de défense pour les scolasticats et les écoles normales; M. l'abbé Maurice Laliberté, directeur de la maison des étudiants de l'université Laval, Mlle Georgina Lafleur, secrétaire de la Ligue antituberculeuse de Québec, et M. le Dr Roger-A. Foley, épéidémologiste de la province. Le premier prix était de \$10 et le second prix de \$7 dans chacune des quatre sections. Des volumes seront envoyés aux concurrents qui ont obtenu une mention.

Voici la liste des lauréats des collèges affiliés à l'Université Laval et des Ecoles Normales.

1er prix : Suzanne Chouinard, collègue des Ursulines, Québec.— 2e prix : Claire Gauthier, collègue Jésus-Marie de Silvery.

1ère mention (ex aequo) : Romuald Minville, Séminaire de Gaspé.— Eliane Depeyre, collègue de Bellevue, Québec.

2e mention (ex aequo) : Laurent Proulx, Juvénat des RR. PP. Rédemptoristes, Sainte-Anne de Beauré.— Jacques Bergeron, Séminaire de Québec.— Jean-Marie Kirouac, Séminaire de Nicolet.

3e mention (ex aequo) : Gentil Chabot, O.F.M., Séminaire Saint-Antoine, Québec.— René Tremblay, Séminaire de Rimouski.

ECOLE NORMALES 1er prix : Thérèse Clapperton, Ecole Normale de Gaspé.— 2e prix : Hélène Desjardins, Ecole Normale Notre-Dame de Grâces, Lévis.

1ère mention (ex aequo) : Madeleine Mayer, Ecole Normale Jacques Cartier, Montréal.— Marianne Baillargeon, Ecole Normale Marguerite-Bourgeoys, Sherbrooke-Nord.— Denise Froment, Ecole Normale Notre-Dame de Lourdes, Ville-Marie, Témiscamingue.— Thérèse Gallant, Ecole Normale de Rimouski.

2e mention (ex aequo) : Suzanne-C. Després, Ecole Normale de Mérici, Québec.— Marie-Marthe Francoeur, Ecole Normale de St-Jérôme.— Gabrielle Maillé, Ecole Normale du Christ-Roi, Mont-Laurier.

3e mention (ex aequo) : Carmel LeChâteauevert, Ecole Normale Saint-Joseph de Hull.— Rolande Lavoie, Ecole Normale de Valleyfield.

POULAILLER INCENDIE A Ste-ODILE

1300 poulettes brûlées vives

Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a réduit en cendres un poulailler, propriété de M. Alfred Dubé, de Ste-Odile sur Rimouski, ancien député du comté à l'Assemblée législative et diplômé de la médaille du Mérite Agricole.

M. Dubé faisait l'élevage des poulets sur une haute échelle sur sa ferme modèle. Le poulailler, qui a été incendié, contenait 1300 poulettes. Le feu a tout détruit : le poulailler, les poulettes, les ustensiles et la fournaise. Les pertes s'élevaient à plus de mille dollars. Heureusement qu'il ne venait pas au moment de l'incendie, car des pertes plus considérables auraient certainement été enregistrées. M. Dubé est d'avis que le feu a été allumé par le poêle.

UN DEUXIEME FANION AU CENTRE 55

Dimanche après-midi, les autorités civiles de la ville ont présenté à l'officier commandant du centre d'entraînement 55 un deuxième fanion d'honneur pour le succès remporté par les militaires du « 55 » dans leur souscription en faveur de l'emprunt de la Victoire.

Les quartiers généraux du district militaire avaient fixé un objectif de \$23.000 aux militaires de Rimouski et cet objectif fut dépassé dès la première journée de la campagne. D'un autre côté, le comité des services nationaux de guerre à Rimouski leur avait fixé un objectif plus élevé, soit \$45.000, et ce nouvel objectif a aussi été dépassé.

Au nom des autorités civiles, le maire de Rimouski, M. Paul-Emile Gagnon, a présenté un fanion d'honneur au lieutenant-colonel L.-P. Cliche, commandant du « 55 », en le félicitant du patriotisme de ses hommes et de leur bonne conduite. Le colonel Cliche ajouta quelques mots de remerciements et le capitaine-abbé Léopold Larocque, aumônier du « 55 », prononça une allocution sur le sort fait à nos prisonniers de guerre. Le capitaine G. Forest, président du comité de l'emprunt chez les militaires, agissait comme maître de cérémonie.

POUR AVOIR VENDU DU SIROP D'ERABLE PLUS CHER QUE LE PRIX-PLAFOND

Vingt-quatre cultivateurs et détaillants qui ont vendu du sirop d'érable à des prix trop élevés seront poursuivis au cours des prochaines semaines. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a autorisé ces poursuites.

Vingt des personnes poursuivies sont des cultivateurs. Ils seront accusés d'avoir vendu ou d'avoir essayé de vendre du sirop d'érable à des prix plus élevés que le prix plafond de \$2.75 le gallon, établi pour les producteurs. Certains de ces cultivateurs ont demandé jusqu'à \$3.20 pour un gallon de sirop d'érable.

Les quatre détaillants qui seront poursuivis demandaient plus que le prix de \$3.50 le gallon fixé par la Commission.

LUGEVILLE

Les paroisses de Ste-Luce et Luceville se sont donné chacune un comité de l'Emprunt de la Victoire dans le but d'obtenir une coopération plus grande et plus entière de la part de la population.

Le comité de Luceville comme celui de Ste-Luce ont pour présidents honoraires MM. les abbés J.-Alphonse Roy et P.-E. Michaud. Les présidents conjoints du comité de Luceville sont MM. Eugène Goulet et Philippe Bouchard.

Les autres membres sont : vice-présidents, le Dr L.-E. St-Hilaire et M. Pierre-Emile Tremblay; secrétaire, M. Sylvio Jean; directeurs : MM. Louis Ross, Gérard Lavoie, Charles-Eugène Gaudreau, J.-H. Rioux, Octave Roy, François Chasseur, Placide Goulet, Jos. Langlois, Roger St-Laurent, Albert Rouleau et J.-P. Gauthier.

Le comité de Ste-Luce est présidé par MM. Napoléon St-Laurent et Jean-Baptiste Lechasseur. Les autres membres sont : vice-présidents, MM. Napoléon Fréchette et Octave Desrochers; secrétaire, M. Isidore Roy; directeurs, MM. Jos. Beaulieu, Elzéar DeChamplain, Irénée St-Laurent, Hermance Bouillon et Octave Lechasseur.

Le solliciteur aux deux endroits est M. J.-N. Heppell.

Francoeur, Ecole Normale de St-Jérôme.— Gabrielle Maillé, Ecole Normale du Christ-Roi, Mont-Laurier.

3e mention (ex aequo) : Carmel LeChâteauevert, Ecole Normale Saint-Joseph de Hull.— Rolande Lavoie, Ecole Normale de Valleyfield.

NOUVELLES DE L'ARMEE

LE 3e BATAILLON DE RESERVE DES FUSILIERS DU St-LAURENT

Il nous fait plaisir de donner ici quelques détails intéressants concernant le 3e bataillon de Réserve des Fusiliers du St-Laurent, qui compte des détachements à tous les points stratégiques de la Péninsule gaspésienne.

Ce bataillon recruté parmi les populations d'un grand nombre d'endroits de la Péninsule est commandé par le lieutenant-colonel G.-E.-A. Dupuis, M.C.

Dans ce historique bataillon, on remarque des hommes de toutes les classes de la société recrutés parmi les professionnels, marchands, pêcheurs, ouvriers, industriels, qui malgré leurs nombreuses occupations ne manquent jamais d'assister aux exercices des détachements de leur bataillon, si distancés soient-ils par les uns des autres, se maintenant ainsi en état de pouvoir défendre leurs côtes advenant quelque urgence de nature à menacer la sécurité de leurs foyers.

Parmi ceux qui ont donné l'exemple à leurs concitoyens dans les diverses sections de la Péninsule, on remarque à Cloridorme, le soldat Eustache Beaudoin, maire de l'endroit, et le caporal Romuald Coulombe, ex-maire, le soldat Emile Cloutier, maire de St-Maurice, et le soldat, J.-A. Denis, secrétaire-trésorier du conseil municipal. Le maire Pery et le soldat Walter Fergusson, ex-maire de Cap-des-Rosiers, A Grande-Rivière, le soldat Daniel Sutton, maire de cet endroit, qui fut le premier à s'enrôler dans sa municipalité, A Newport, le maire est le lieutenant Everett Keayse. A Bonaventure, le maire soldat Ludger Caouette, à Carleton-Centre, le maire soldat Arthur Bernard, à Rivière-au-Renard, le lieutenant W.-P. Lequesne, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire et le soldat J.-A. Plourde, secrétaire de la Municipalité, A Grande-Vallée, le maire soldat Arthur Fournier, A Cape Cove, le maire est le capitaine Camille Pouliot, M.P.P., et à New-Carlisle, le maire est le lieutenant John-C. Gilker.

Le clergé est aussi dignement représenté, car on remarque le capitaine-abbé Paul Gendron, aumônier militaire et curé de la paroisse de Ste-Thérèse, le capitaine-abbé J.-G. Leblanc, aumônier militaire et en même temps curé de Cloridorme. En outre, pour les militaires de langue anglaise de la région de Gaspé, qui font partie du bataillon, leur aumônier est le capitaine Rev. F.-W. Mitchell (Church of England).

Les nouveaux uniformes et le nouvel équipement militaire dont viennent d'être dotés les cadets de l'Armée royale canadienne, n'a fait qu'accroître l'intérêt des jeunes Canadiens à l'endroit de cette nouvelle institution qui compte actuellement 95.000 membres. En tournée d'inspection à travers le pays, le lieutenant-colonel C. M. Grier, directeur des cadets de l'Armée, a déclaré qu'on mettra bientôt à la disposition des cadets senior des fusils de calibre .22 et qu'ils seront initiés au maniement d'autres genres d'armes.

L'Armée a besoin d'employés de chemin de fer. Le quartier général de la Défense Nationale a annoncé récemment l'organisation d'unités ferroviaires. En conséquence, on a besoin d'ingénieurs-mécaniciens, de chauffeurs, de conducteurs, d'hommes de cour et de déposés aux réparations.

(Serv. des relations extérieures.— 5e région militaire).

NAISSANCES A RIMOUSKI-EST

M. et Mme Conrad Lévesque, de Rimouski-Est, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, né le 2 mai et baptisé sous les noms de Joseph-Adam-Dominique Parrain et marraine, M. et Mme Godefroy Bouillon, Port-au-Savard.

M. et Mme Edmond Brisson, de Rimouski-Est, ont le plaisir d'annoncer la naissance de deux jumelles baptisées sous les noms de : Marie-Jeanette; parrain et marraine, M. et Mme Léon Brisson, oncle et tante de l'enfant; porteuze, Mlle Rita Brisson, cousine de l'enfant; et Marie-Yvette; parrain et marraine, M. et Mme Philippe Tudeau, cousin et cousine de l'enfant; porteuze, Mlle Yvonne Dubé, cousine de l'enfant.

N.-D. DU SACRE-COEUR

Les paroissiens de N.-D. du Sacré-Coeur ont fait un geste des plus louables en se cotisant pour recueillir une somme d'argent qui sera remise en prix à la fin du concours d'embellissement qui se tiendra à l'été sous les auspices du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie.

Un comité de citoyens a été formé qui dirigera la marche de ce concours. M. François St-Pierre a été nommé président du comité et M. Arthur Lévesque, vice-président. Les autres membres sont : MM. Louis Marin et Louis-Philippe Lévesque.

L'EMPRUNT de LA Victoire Chez nos Militaires

Les souscriptions pour le 4e emprunt de la Victoire chez les militaires de la Gaspésie vont bon train, a déclaré le capitaine Lucien Côté, officier d'état-major à Québec et président du comité actif de l'emprunt de la Victoire de l'armée. Revenu en fin de semaine d'une visite qu'il fit au comité de l'emprunt du 3e bataillon de réserve des Fusiliers du St-Laurent commandé par le lieutenant-colonel Jos. Pinault, le capitaine Côté a déclaré que dès le début de l'assemblée qu'il tint à Gaspé le premier souscripteur fut le lieutenant docteur R. Bourquart, de Gaspé, qui fut suivi peu après par le commandant, le lieutenant Pinault; le major J.-F. Soucy, commandant en second; le major J.-R. Landry, adjudant, et plusieurs autres membres du comité.

Le comité principal du 3e bataillon de réserve des Fusiliers du St-Laurent comprend le colonel Jos. Pinault, les majors J.-F. Soucy et J.-R. Landry. Des sous-comités ont été formés à de nombreux endroits de la péninsule où le bataillon a des détachements. A Chandler, le lieutenant Jack Grant est président; à New-Richmond c'est le lieutenant Paul Caissy; à Cloridorme, le capitaine-abbé J. Leblanc, aumônier militaire; à Bonaventure, le lieutenant J.-O. Bujold; à New-Carlisle, le lieutenant John-C. Gilker, maire de l'endroit; à Paspébiac, le lieutenant J.-F. LeGallais; à St-Charles de Caplan, le lieutenant Gérard Hudon; à Carleton-centre, le maire-soldat Arthur Bernard; à Grande-Rivière, le lieutenant Th. Méthot, et secrétaire-trésorier, le maire-soldat Dan Sutton; à Cape-Cove, le capitaine révérend F. Mitchell; à Percé, le soldat Alphonse Garneau, protonotaire, et à Rivière-au-Renard, le lieutenant C. LeGarnigon.

Le colonel Pinault, son comité, tous les présidents et membres des sous-comités, en dépit des longues distances à parcourir dans la péninsule, ne doutent aucunement de la réussite de la campagne de l'emprunt dans la Gaspésie et, dès le premier jour, tous les présidents et membres des comités donnent l'exemple en souscrivant eux-mêmes. C'est donc dire que l'objectif du 3e bataillon de réserve des Fusiliers du St-Laurent sera vite dépassé.

ENFIN, UN SOULAGEMENT A LA CONSTIPATION - LE ALL-BRAN KELLOGG

Les femmes aussi sont plus occupées que jamais. Il n'est plus temps d'employer les demi-moyens—comme combattre la constipation due au manque du "volume" approprié dans l'alimentation, avec des purgatifs violents qui ne soulagent que temporairement. ALL-BRAN corrige ce malaise... NATURELLEMENT!

C'est la "meilleure méthode." Mangez ALL-BRAN tous les matins, comme céréale ou dans de bons muffins, si vous voulez assurer la "régularité"—et buvez beaucoup d'eau. Vous verrez disparaître votre malaise. Vendu en boîtes de deux grandeur commodes chez votre épicière. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

LES COUPONS DE RATIONNEMENT

Les ménagères pourront se servir de leurs coupons de sucre, de beurre, de thé et de café le jeudi au lieu du samedi pour se procurer des denrées rationnées. Désormais les coupons de rationnement deviendront valables le jeudi au lieu du samedi.

La Commission a changé la date de validité des coupons par suite des réclamations des marchands et des consommateurs. Les cultivateurs qui font leur magasinage surtout le samedi bénéficieront de ce règlement vu que les marchands auront plus de temps libre pour les servir adéquatement. Actuellement les magasins des villes sont accablés par les citoyens parce que leurs coupons deviennent bons à cette date.

L'EXPOSITION ARTISANALE DE RIMOUSKI

L'exposition des produits d'artisans organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, sera tenue du 3 au 11 juillet prochain, dans les salles que le séminaire de cette ville a gracieusement prêtées pour la circonstance.

Les divers comités d'organisation sont à l'œuvre depuis plusieurs semaines. Celui des exécutifs, en particulier, a adressé des circulaires aux artisans de toute la région du Bas Saint-Laurent pour leur donner les conditions d'admission à l'exposition et les inviter à y participer. Un détail important à souligner, c'est que seuls les produits de première qualité seront acceptés, après avoir été soumis à un jury compétent, à figurer à l'exposition. Cette condition sera une garantie pour l'acheteur et une protection pour le producteur. Le premier sera assuré de n'obtenir que des marchandises de choix, et le second n'aura pas à craindre la concurrence des produits de qualité inférieure. D'ailleurs, l'exposition n'est pas une entreprise commerciale, mais seulement un moyen de faire connaître au grand public la production artisanale locale et d'établir des relations plus faciles entre artisans et clients; son succès ne dépendra en aucune façon du chiffre des ventes effectuées.

Les derniers rapports reçus indiquent que cette initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski est bien accueillie. Nous en reparlerons.

(Bulletin d'information de l'Office du Tourisme).

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"

BONNE NOURRITURE SIGNIFIE BONNE SANTÉ LA CRÈME GLACÉE, ALIMENT IDÉAL POUR TOUS

LA CRÈME GLACÉE contient DU CALCIUM DU PHOSPHORE DES PROTÉINES DU FER DES VITAMINES

LA CRÈME GLACÉE fournit à notre organisme des quantités abondantes de quelques-uns des éléments nutritifs les plus importants. C'est une nourriture excellente et délicieuse, présentée sous une forme qui flatte l'oeil et le goût.

Aliment énergétique reconnu, elle contient relativement peu de calories, cependant, par rapport aux substances minérales et aux vitamines qu'elle ajoute au régime alimentaire. La crème glacée est particulièrement riche en calcium. Et cette substance minérale, indispensable à la croissance, prévient la carie dentaire et renforce les os. De même, elle est nécessaire au processus normal des phénomènes physiologiques dans l'organisme humain. Tout le monde a besoin de calcium, les enfants comme les adultes; et la crème glacée est l'une des principales sources de cette importante substance minérale. La crème glacée Joubert a sa place dans un régime de saine alimentation et elle fait les délices de ceux qui en mangent.



DÉPARTEMENT DE LA CRÈME GLACÉE

J. J. Joubert Limitée vous engage à placer dans le Quatrième Emprunt de la Victoire chaque dollar que vous pouvez épargner.

## LA SITUATION COMMENTEE

par la British United Press

3 mai 1943.

La campagne sous-marine japonaise dans le sud-ouest du Pacifique, tout comme l'offensive aérienne récente, démontre de longs préparatifs militaires et laisse entrevoir une nouvelle menace pour les positions alliées en Australie et dans tout ce théâtre de guerre.

Ce facteur nouveau dans la guerre du Pacifique peut prendre une importance considérable dans les développements militaires. Cette importance dépend toutefois de la puissance sous-marine que les Japonais pourront utiliser et la résistance que pourront leur opposer les forces américaines et australiennes.

Les aviateurs japonais ont déclenché un puissant raid contre le port australien de Darwin. Les dépêches d'Australie indiquent qu'il y a eu de graves dommages à la base navale. Les aviateurs alliés ont fait la chasse aux raiders ennemis et ont réussi à descendre 13 appareils ennemis, mais ils admettent que cette bataille aérienne a entraîné de plus lourdes pertes aériennes jamais subies dans un combat aérien au-dessus du Pacifique. Tokyo prétend que ce raid a permis aux aviateurs japonais de détruire 21 chasseurs alliés et de causer des dommages considérables à la base navale.

Cette attaque a mis fin à une accalmie qui se prolongeait depuis quelques semaines et pendant cette période on n'a pratiquement signalé que des manœuvres de sous-marins ennemis au nord de l'Australie.

Les Alliés se préparaient à combattre cette menace sous-marine lorsque survint le raid nippon. Un porte-parole des quartiers-général du général Douglas MacArthur, commandant en chef des forces alliées dans le sud-ouest du Pacifique, a déclaré ouvertement que cette menace sous-marine japonaise est aussi sérieuse que celle des Allemands dans l'océan Atlantique. Si le porte-parole a voulu laisser ainsi entendre que les Japonais poursuivent cette campagne sur une échelle aussi étendue que les Nazis, les Nations Unies auront un problème difficile à régler sur ce front. En effet, la stratégie des Nations unies, actuellement, vise à combattre particulièrement les puissances axes d'Europe avant de concentrer leurs forces contre le Japon.

Il semblerait que les puissances axes aient élaboré de leur côté un plan d'ensemble basé sur la stratégie même des Nations Unies. En effet, elles semblent avoir décidé d'intensifier la guerre navale dans le Pacifique afin de disperser les forces navales alliées au moment où les Nations Unies ont besoin de toutes leurs forces navales dans l'Atlantique.

Le ministre de l'Armée d'Australie, M. F. M. Forde, a laissé entendre jusqu'à quel point la campagne sous-marine japonaise peut se faire menaçante. Il a déclaré, au cours d'une entrevue qu'il a accordée aux journalistes à Brisbane, que si les Nations Unies n'envoient pas d'approvisionnement les Japonais seraient en mesure d'écraser l'Australie et que la menace sous-marine japonaise cause une grande inquiétude dans les milieux militaires officiels. Cette déclaration démontre bien la puissance de la campagne que lancent actuellement les Japonais dans le but apparent de venir en aide à ses alliés d'Europe.

Tout comme les sous-marins allemands, les sous-marins japonais ont l'avantage de pouvoir attaquer d'une manière efficace dans une région restreinte. En effet, les lignes de ravitaillement de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande doivent s'étendre sur une route qui ne peut guère varier à cause de l'occupation de plusieurs avant-postes dans le Pacifique. Les navires alliés doivent s'éloigner de ces postes ennemis et traverser les eaux du sud et du sud-ouest des îles Samoa et Fiji.

D'un autre côté, les Japonais doivent parcourir des distances infiniment plus longues que les sous-marins allemands pour attaquer la navigation alliée. Toutefois, de leurs bases sous-marines dans les îles Marshall et Gilbert ils sont en mesure de se porter à l'assaut des lignes navales de communications et de ravitaillement. Ils peuvent ainsi causer des dommages considérables aux navires et nuire aux approvisionnements des forces alliées en Australie.

Les sous-marins américains doivent parcourir de plus grandes distances encore pour attaquer la navigation ennemie. Néanmoins ils ont réussi à porter des attaques efficaces contre les navires ennemis et l'on a déjà signalé des attaques sous-marines américaines jusque dans les eaux territoriales du Japon.

Le temps que les Japonais ont pris pour se construire une puissance sous-marine laisse entendre que depuis leur entrée en guerre les Japonais se sont tournés vers le submersible comme leur principale arme, tout comme l'Allemagne. Ainsi il faudra attendre la bataille de l'Atlantique, dans le Pacifique.

## LA "FETE DES MERES"

(Communiqué de la Ligue Catholique Féminine, — comité diocésain de Rimouski).

Lundi prochain 10 mai, c'est la Fête des Mères organisée par la Ligue Catholique Féminine de Rimouski. Diverses manifestations auront lieu ici et là pour glorifier, ce jour-là, le rôle des mères de famille. A 7 h. 30, p.m., un salut solennel sera chanté à la cathédrale.

Le soir, à la Salle des promotions du Séminaire, une conférence sera donnée par M. le chanoine Fortin et un programme musical sera exécuté en hommage à toutes les mères que nous invitons cordialement.

Le lundi 10 mai, jour de la fête, on offrira sur la rue ainsi que dans les bureaux le ruban de la Fête des Mères que, sans doute, les époux, les aspirants époux et les autres s'empresseront d'acheter et d'épingler fièrement à leur poitrine en l'honneur de leur mère et de la mère de leurs enfants.

Le port du ruban de la Fête des mères sera donc une marque de distinction, un indice de piété filiale, une prédication de respect à l'égard de nos mères vivantes ou mortes à la tâche. Ceux à qui Dieu a accordé la faveur de lui conserver l'affection si bienveillante de leur mère ont le devoir de ne pas laisser passer ce jour de fête tout au moins se souvenir de façon active de celle qui pense constamment à eux. Se passe-t-il un seul jour sans qu'une mère pense à chacun de ses enfants? Pourquoi laisserions-nous passer « SA FETE » sans lui manifester notre gratitude de quelque manière?

Nous devons tant à notre mère. O l'Amour d'une mère. Amour que nul n'oublie. Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie.

Table toujours servie au paternel foyer. Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Préparer à nos petits enfants des mères dignes de la Nôtre, n'est-ce pas encore la meilleure manière d'honorer nos MAMANS?

## NOUVEAUX UNIFORMES POUR LES AVIATRICES

La garde-robe d'été des aviatrices du Corps d'aviation royal canadien s'est enrichie d'une nouvelle pièce. Il s'agit d'un coquet costume de sortie en tissu kaki léger de même coupe que les nouveaux uniformes bleus.

Avec cet uniforme de ville, nos aviatrices porteront des chemises de coton kaki à deux poches, des bas d'été kaki, un képi et une sacoche à bandoulière bleus, ainsi qu'une cravate et des souliers noirs. Les ailes et l'hélice rouge vif que l'on verra à l'épaule des aviatrices-chef constituent une nouveauté des plus attrayantes. Les chevrons et les couronnes des autres sous-officiers de la Section féminine seront beige et un peu plus petits que ceux des aviateurs.

Ce nouvel uniforme kaki n'est pas destiné à remplacer les costumes bleus que portaient les aviatrices l'été dernier. Ceux-ci seront distribués encore cette année et resteront de rigueur pendant les heures de service. Le nouvel uniforme kaki sera donc réservé aux sorties. Chaque aviatrice recevra un uniforme kaki et deux costumes d'été bleus.

Les officiers de la section féminine pourront également posséder un uniforme kaki de facture identique à leur uniforme bleu, qui se portera avec chemise et bas kaki, képi, bourse et insignes bleus, souliers et cravate noirs. Comme les officiers achètent eux-mêmes leurs uniformes, celles qui l'ont encore seront libres de continuer à porter le costume réglementaire de l'an dernier.

## MATANE

Accident. — M. Narcisse Lagacé a été pendant deux heures inconscient après avoir été frappé par une pièce de bois servant à soutenir l'appareil à presser le foin. La violence du coup qu'il reçut sur la tête lui fit perdre connaissance et on a dû le transporter chez son père, M. Charles Lagacé. Le Dr Maurice Pluze, de Matane, et un prêtre furent aussitôt appelés, mais la victime reprit connaissance et son état est maintenant satisfaisant.

Le prêt de nos économies à l'Etat est une chose excellente, nécessaire et indispensable. Que sollicite-t-on? Une souscription volontaire qui sera scrupuleusement remboursée et majorée de l'intérêt accru. D'ici le remboursement, vos économies, si petites soient-elles, aideront à résister, puis à vaincre. Ne laissons donc pas passer les quelques dollars que nous mettons de côté.

Cher lecteur agricole, vous dont l'auteur de ces lignes connaît bien les intérêts (souvent mal défendus), les muettes aspirations, les légitimes revendications, cher lecteur, entre le rhume et la pneumonie, comme le disait un homme d'esprit, n'hésitez pas à choisir le rhume.

## NOUVELLE ORDONNANCE D'OT-TAWA OBLIGEANT DES MIL-LIERS D'HOMMES A S'ENREGISTRER

En vue de leur transfert à des industries essentielles

Ottawa. — (C. P.) — Le ministre du Travail, M. Mitchell, a ordonné mardi soir aux célibataires de 19 à 40 ans, et aux hommes mariés de 19 à 25 ans, de 20 industries non essentielles, d'aller s'enregistrer le 19 mai prochain, en prévision d'un transfert à des industries essentielles. On veut ainsi obtenir pour les travaux essentiels des millions d'hommes qui ne sont pas encore à l'armée. L'ordonnance ne mentionne comme industrie essentielle que l'agriculture, mais on suppose que les usines de guerre seront placées sur le même pied.

Le ministre a déclaré que le gouvernement publiera plus tard d'autres ordonnances relatives à d'autres emplois ou industries non essentielles.

La première ordonnance a trait aux hommes employés dans les industries ou établissements suivants:

1. Les tavernes, les débits de bière, de vins et de liqueurs alcooliques;
2. Les magasins de détail de bonbons, de tabac, de livres, de magazines et de journaux, de papeterie et les pâtisseries;
3. Les salons de barbiers et de beauté;
4. Les fleuristes de gros et de détail;
5. Les postes d'essence;
6. Les magasins de détail de véhicules automobiles ou d'accessoires;
7. Les magasins de détail d'articles de sport ou d'instruments de musique.

En outre, tous les hommes d'âge militaire tombent sous le coup de la nouvelle ordonnance, s'ils occupent l'une des situations suivantes:

1. Garçon de table, conducteur de taxi, préposé aux ascenseurs, chasseur d'hôtel ou domestique;
2. Tout travail ayant trait à l'organisation des divertissements, y compris les théâtres, les agences de distribution de films, les compagnies de cinéma, les clubs, les salles de quilles et de billard, etc.
3. Tout travail ayant trait à la teinturerie ou au nettoyage de vêtements (non compris les buanderies), les salles de bain, les services de guide et le cirage des chaussures.

Les hommes d'âge militaire travaillant à l'une des industries ou à l'un des établissements cités dans l'ordonnance du ministre sont tenus de communiquer avec le bureau du Service national sélectif le plus rapproché de chez eux, d'ici au plus tard le 19 mai. Si l'on ne trouve pas de tâches plus essentielles à leur confectionner, ils recevront un permis spécial les autorisant à poursuivre temporairement leurs occupations actuelles. Les autres se verront transférés à des tâches essentielles à l'effort de guerre du Canada.

## 300.000 hommes d'abord affectés par le décret

Ottawa. — (P. C.) — Le directeur du service sélectif Arthur MacNamara a déclaré mercredi à la Presse Canadienne qu'il n'avait pas la moindre idée du nombre d'hommes qui seront affectés par le décret prévoyant le transfert obligatoire possible dans une industrie essentielle des personnes travaillant dans des industries ou occupant des emplois considérés comme non-essentiels.

Il déclara cependant que les ouvriers de ces industries ne représentent qu'un faible pourcentage de la population. « Il y a au Canada 350.000 hommes qui ont obtenu des sursis pour raison médicale. Notre but est de disposer de ces 350.000 hommes. Notre prochain décret s'appliquera à un groupe beaucoup plus considérable ».

Le service sélectif n'envisage aucune difficulté dans le remplacement des ouvriers affectés par le premier décret par des femmes ou par des hommes n'appartenant pas aux classes d'âge désignées par les règlements de mobilisation.

Le charbon et les métaux essentiels, l'industrie du bois sont parmi les plus importantes priorités. Puis viennent la construction des navires et la fabrication des munitions. Il y a une pénurie grave de travailleurs dans ces industries, particulièrement dans l'industrie minière, et dit M. MacNamara: « Je n'entends pas avoir froid l'hiver prochain ».

Armand LETOURNEAU.

## LES MAISONS NE SERONT PAS SI DISPENDIEUSES

Une enquête révèle que l'on préfère la petite habitation à la grande maison d'autre-fois.

La grande maison de 15 ou 20 pièces et de trois salles de bain semble bien sur le point de devenir un objet de luxe des temps passés, si l'on s'en tient aux opinions émises dans une enquête menée par le Parents' Magazine et qu'a reproduites le numéro d'avril de l'Etude sur les Tendances d'Après-Guerre que publie l'Association of Canadian Advertisers. Cette enquête a été menée sur une grande échelle dans le but de savoir d'abord combien l'homme moyen compte déboursier pour se porter acquéreur d'une nouvelle maison après la guerre.

« Quel sera le prix moyen le plus juste d'une maison d'habitation après la guerre », a-t-on demandé. Plus de 27 pour cent des réponses ont révélé que l'on était prêt à disposer de \$4.000 à \$8.000, tout en indiquant que l'on souhaiterait se procurer une maison moins coûteuse et bien rarement ceux qui y sont allés d'un prix plus élevé. Quelque 23 pour cent des réponses indiquaient que le principal marché des valeurs immobilières porterait sur des maisons de \$3.000 à \$8.000, alors que la majorité, soit 40 pour cent, a prétendu que la plus grande faveur irait aux maisons de \$3.000 à \$5.000.

Les raisons qui motivaient ces réponses ont révélé des tendances définies. La première, évidemment, expliquait le désir de prix modiques parce qu'ils s'accommoderaient mieux au revenu moyen probable. La seconde intéressait particulièrement le constructeur, puisque la bonne moyenne des gens ne désirent à aucun prix une grande maison. Quelle différence avec la création qu'a fait naître la dernière guerre, alors que les maisons de prix moyens ou de prix élevés ont connu une si grande faveur. Soixante et neuf pour cent des réponses ont clairement révélé qu'un beaucoup plus grand nombre de pièces dans chaque maison serviraient à une double fin.

Au Canada, il est relativement des plus facile de construire à prix modiques grâce aux matériaux tout désignés dont on dispose. Notre pays, en effet, a été le tout premier à lancer sur le marché les matériaux de construction enduits d'asphalte pour le recouvrement des murs et que l'on utilise beaucoup maintenant dans les autres pays. Le mérite revient à une entreprise canadienne. Les murs recouverts d'insulbrick sont moins coûteux, plus efficaces et plus faciles à appliquer que la brique pour le recouvrement extérieur; l'insul-board pour les murs et cloisons intérieurs est le meilleur isolant de l'humidité et des mieux désignés pour soutenir le plâtre; les toits en bardeaux imprégnés d'asphalte sont devenus les matériaux de toiture le plus en usage dans tout le pays. Il est évident que ces matériaux sont appelés à jouer un rôle prépondérant dans la construction des maisons d'habitation après la guerre.

## SI-ANAGLET

Mariages. — Samedi, le 1er mai, M. Michel Lemieux a épousé Mlle Estelle Gagnon, fille de Mme Willie Roy et de M. André Gagnon, décédé, et M. Roger Roy, fils de M. et Mme Willie Roy, a épousé Mlle Annette Côté, fille de M. Philémon Côté. Nos meilleurs vœux à ces deux nouveaux couples.

— M. et Mme J.-M. Heppell sont de retour d'un voyage d'une couple de semaines à Cornwall, Ont.

— Mlle Eugénie Lemieux, de Montréal, a passé quelques jours dans sa famille à l'occasion du mariage de son frère Michel.

## MATANE

Un grand dîner a été donné, samedi soir, aux quilleurs de Matane. Les amateurs de ce sport étaient réunis en grand nombre et le plus bel entrain régna au cours de la soirée qui eut lieu à l'hôtel Belvédère.

Au cours de la soirée on a fait la distribution des coupes et trophées aux gagnants des différents tournois qui furent joués à la salle de M. Lionel Pineau. Les coupes ont été présentées aux vainqueurs par M. Antoine Pelletier, échevin, par M. Philippe Gagnon et par M. Paul Gagnon, gérant du garage Red Indian, propriété de M. Lorenzo Ouellet.

## NOUVEAU GRADUE

M. Aurèle Beauchesne, fils de M. et Mme Ludger Beauchesne, de Rimouski, vient de graduer à l'École des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière. Nos sincères félicitations.

de Rimouski. Les gagnants des trophées sont MM. Lionel Pineau, Jules Cimon, Léon Cimon, Pierre Gauthier, Arthur Lavoie, Albert Lévesque et André Fillion.

Au cours de cette réunion il a été fortement question d'organiser une ligue de quilles entre Matane, Mont-Joli et Rimouski. Des pourparlers se poursuivent à ce sujet.

## ESSAYEZ UNE "MEILLEURE METHODE" MANGEZ ALL-BRAN Kellogg TOUS LES JOURS



POUR mieux commencer votre journée en ces temps de guerre, mangez un bon déjeuner... un déjeuner rehaussé par des muffins au ALL-BRAN KELLOGG! Ils sont délicieux, nourrissants et, ils sont un laxatif épantant, naturel, contre la constipation ordinaire causée par le manque des matières qui produisent le 'volume' dans l'alimentation.

De plus, ALL-BRAN procure les carbohydrates, protéines et minéraux nécessaires à la santé... il les procure dans une céréale délicate, appétissante, qui s'attaque aussi à la cause de la constipation due au manque de 'volume'. Pour vous maintenir 'réguliers' naturellement mangez plusieurs muffins au ALL-BRAN tous les jours ou mangez du ALL-BRAN comme céréale tous les jours... buvez beaucoup d'eau... et voyez si ce n'est pas une 'meilleure méthode.'

Vous pouvez acheter ALL-BRAN chez votre épicier en boîtes de deux grands commodes. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

## DÉLICIEUX... NOURRISSANTS

**MUFFINS AU ALL-BRAN KELLOGG**

2 cuillères à table végétaline  
1 tasse sucre  
1 œuf  
1 tasse All-Bran Kellogg

1/2 tasse lait  
1 tasse farine  
1/2 cuillère à thé sel  
2 1/2 cuillères à thé poudre à pâte

Bien mélanger la végétaline (shortening) et le sucre; ajouter l'œuf et bien battre. Incorporer le ALL-BRAN et le lait; laisser tremper jusqu'à ce que le liquide soit absorbé. Tamiser la farine avec le sel et la poudre à pâte; ajouter au premier mélange et mélanger soigneusement jusqu'à ce que la farine disparaisse. Remplir aux deux-tiers les moules à muffins graissés et cuire dans un four malade (400° F.) environ 30 minutes.

Pour faire: 8 gros muffins (2 1/2" de diamètre)  
12 petits muffins (1 1/2" de diamètre)

\*NOTA: 1/2 tasse de sirop de maïs peut remplacer le sucre, si le lait est réduit à 1/2 tasse. Voir les délicieuses variétés sur la boîte ALL-BRAN.

**ALL-BRAN Kellogg**

Assure une régularité... NATURELLE

## CHOISIR ENTRE LE RHUME ET LA PNEUMONIE

Les vendeurs d'Obligations de la Victoire ont passé ou vont passer, ces jours-ci, à votre domicile pour vous prier de confier vos économies au Canada en guerre.

Aucune pression ne sera exercée pour vous induire à prêter. On vous exposera quelques faits, on vous invitera poliment, c'est tout.

La classe agricole, toujours posée, toujours raisonnable et bien plus fûtée qu'on le croit en ville, n'a pas besoin d'être chauffée à blanc pour comprendre son devoir et son intérêt. Que le mot devoir ne nous heurte pas trop l'oreille, car, qu'on le veuille ou non, il y a maintenant un devoir auquel il n'est plus permis de se dérober. Ce devoir se rattache très étroitement à nos intérêts de sorte qu'on nous demande d'être patriotes dans le sens de nos intérêts. La guerre commence à nous faire mal partout, et qu'on n'aille pas croire que le bobo va se passer tout seul! Au point où nous en sommes, pourquoi ne pas nous dire que le mieux est de donner le plus vite possible le coup final pour essayer d'en sortir? Ce qu'on demande, surproduire et prêter nos économies, n'est certes pas facile ni agréable, mais si nous nous donnons la peine d'aller froidement au fond des choses, nous concluons que, pris comme nous le sommes, autant limiter les dégâts.

Un agronome au parler clair et ferme, M. Henri-C. Bois, gérant-général de la Coopérative Fédérale de Québec, écrivait dernièrement:

« On peut discuter et prétendre que nous aurions dû faire ceci ou cela; on peut discuter sur les inconvénients d'être privés de machinerie, d'engrais chimiques, de moulées alimentaires, etc. Il y a sans doute intérêt à étudier toutes ces questions pour chercher si nous ne gagnerions pas à procéder autrement. Mais au-dessus de tous ces inconvénients, au-dessus de toutes ces revendications dont quelques-unes sont fondées, au-dessus de tous ces

règlements de compte qui devront bien un jour ou l'autre se produire, il y a une chose qui importe souverainement: « GAGNER LA GUERRE ».

C'est le bon sens même, et les agriculteurs, gens traditionnellement doués de bon sens, comprendront la sagesse de chaque mot de cette citation.

Ailleux, M. Bois ajoute: « Il me semble que, quels que soient nos opinions ou même nos griefs, il n'y a pas à hésiter, à répondre favorablement à l'appel qui nous est fait ».

Travaillons donc et prêtons pour protéger ce que nous avons. Car si nous succombons, que nous en coûterait-il? D'abord nous perdriions tout ce que nous possédons, ensuite nous aurions à solder l'indemnité du vainqueur, note toujours impitoyable. Perte d'argent n'est pas mortelle, comme on dit, mais ce qui serait plus douloureux, ce qui serait constamment cuisant, c'est la perte de la liberté.

Travailler sous la menace du revolver et suer pour le compte du plus barbare des usurpateurs serait intolérable à des agriculteurs habitués à l'indépendance, comme le sont les gens de chez-nous.

La chose est pourtant arrivée à des peuples qui se croyaient invincibles. Si on leur eût dit, il y a cinq ans, que le travail et l'économie les eussent sauvés du désastre sans nom dans lequel ils sont désormais plongés, quels prodiges n'auraient-ils pas faits!

C'est la chance que le destin nous donne aujourd'hui de savoir comment nous pouvons encore sauver nos peaux et nos biens. Dans les circonstances, on nous demande d'être patriotes par intérêt, par égoïsme. C'est pourquoi la doctrine de l'effort agricole accentué et des économies bien placées est saine, opportune et irréfutable. Elle est sage non seulement en temps de guerre, mais en tout temps.

Quels que soient nos sentiments et même nos ressentiments



## LA LIBRAIRIE BLAIS

LIVRES — ROMANS — PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX

LA VIE D'UNE LOCALITE CHINOISE AUX ETATS-UNIS

(Livres nouveaux commentés par Stephen Pearce)

Quand les jumeaux Lowe furent baptisés, leurs parents les firent appeler Wilson et Marshall...

Pardee Lowe, l'un des jumeaux, devint un sociologue et un écrivain. Dans un récent livre intitulé « Father and Glorious Descendant »...

Le père estimait que les Chinois établis aux Etats-Unis pouvaient devenir une partie de la vie américaine et gagner l'amitié des Américains en faisant preuve de tolérance et de conciliation.

Cependant, le père, comme un grand nombre d'immigrés d'ailleurs, a longtemps fait le rêve de retourner dans son pays natal après avoir fait fortune aux Etats-Unis.

Mais le rêve caressé ne se réalisa point. D'ailleurs l'Amérique n'était-elle pas son pays après tant d'années passées ici? Il était établi aux Etats-Unis. Plusieurs des siens repositionnés dans les cimetières américains. Ses enfants se faisaient de plus en plus Américains.

Ces enfants chinois ne quittèrent jamais l'Amérique. Pardee Lowe, comme tant d'autres petits Américains, subit le creuset de l'assimilation. Il se rappelle encore le jour où l'institutrice vérifia la descendance de chaque enfant: « Louisa Fleishhacker... autrichienne. Et elle souligna le mot autrichienne. Elsie Forsythe... anglaise. Penelope Lincoln... négre américain. Yuri Natsuyama... japonais. Maria Pucinelli... italienne. Heinz Creyer... allemand. Pardee Lowe, chinois... » Et ainsi de suite.

« Partout où je me suis présenté pour obtenir du travail, j'ai subi la moquerie, la pitié ou l'irritation, et la réponse à ma demande fut imperturbablement la même: « L'emploi offert vient d'être accordé à un autre aspirant. » Et le pauvre jeune homme ajouta: « J'étais confiant et joyeux au début mais j'ai vite perdu contenance; et mon ascension vers la présidence du pays, ma glorieuse aventure a fini dans une grande consternation. »

Mais Pardee Lowe finit par se trouver une place dans la vie américaine en épousant une jeune fille américaine, descendante d'une ancienne famille de la Nouvelle-Angleterre. Etonnés de ce mariage, les membres de la famille Lowe voulaient voir la mariée vraisemblablement avec l'arrière-pensée de critiquer ses manières. Après la cérémonie nuptiale, la mariée sut habilement attacher à elle les femmes plus âgées qui trouvaient que les manières modernes allaient à l'encontre des usages anciens et toujours précieux. La nouvelle épouse de Pardee exécuta parfaitement les salutations conventionnelles chinoises.

« Mon père était dans la jubl-

MILITARISME AU COLLEGE

C'est la guerre, c'est la guerre! murmuraient avec inquiétude les Rhétoriciens de 1939-40, en traduisant un passage d'Isocrate sur « les conditions des jeunes Athéniens en temps de guerre ».

Aux exercices physiques de rigueur en 1939-40, on ajouta quelques particularités. Si bien que nous sommes parvenus au militarisme actuel d'une façon presque insensible. Des soldats et des officiers ont remplacé les instructeurs civils, les exercices militaires ont remplacé la culture physique, puis au début de cette année on nous incorpore au C. E. O. C. et quelques mois plus tard à notre grande satisfaction, nous revêtons l'uniforme militaire.

Depuis ce jour les murs du Collège répercutent trois fois par semaine le son martial des lourdes bottes martelant les tuiles à une cadence régulière de 130 pas à la minute. Vraiment un autre esprit règne au Collège. Ce n'est plus le rituel monotone des élèves qui se rendent en classe, à l'étude ou à la chapelle parce que c'est l'heure, et les professeurs à la porte de leur classe ne peuvent dissimuler un sourire de contentement en voyant cette vaillante jeunesse marcher au devoir fièrement et crânement! Jusquaux jeunes cadets qui débambulent dans les corridors en « tenant le pas ».

La couleur kaki des uniformes n'a rien de léger ou de réjouissant, elle se rapproche plutôt de la bure moniale. La tunique, confectionnée pour répondre aux besoins journaliers, symbolise l'adaptation au travail et à l'effort. Les pantalons et les bottes, pour avoir une apparence plutôt grossière, n'apportent pas moins une note de virilité à ce costume.

Le geste de nos soldats en herbe est devenu brusque et mesuré, et leur démarche cadencée accuse leur culture militaire. Jusqua leur langage qui s'est enrichi de termes appropriés: le « Deo gratias » est une vieille expression latine bannie de la bouche de l'écolier. Aujourd'hui les élèves sont heureux de prendre un « break off ». Que dire du « dismiss » qui est devenu le signal de la fin de la classe.

Qui veut les bien connaître doit les suivre partout: en classe, à l'étude, dans leurs exercices militaires, et même sur la scène de la salle des Promotions. C'est incroyable, mais ils ont eu l'audace de s'y montrer, lors d'une réunion du cercle Déziel. Le président de ce cercle, un vétéran du C.E.O.C. se sentait tout heureux d'annoncer: « Monsieur le soldat X... vous parlerez de... »

L'entraînement militaire se fait à la grande salle de récréation des externes qui a perdu son cachet scolaire habituel. Une véritable troupe de soldats occupent le centre de la salle et les bancs de chaque côté; et les conversations bruyantes, l'entrain, les rixes et la fumée blanche des cigarettes lui donnent plutôt une allure de cantine militaire. Tout à coup un sifflet strident donne le signal du « stand at ease ». Le sergent machonne quelques mots et crie à pleins poumons: « Markers ». A ce cri les dirigeants de chacun des 5 pelotons vont aussitôt se ranger à sa gauche. Le sergent donne alors ses instructions, et par des ordres brefs, il les fait se placer sur une même rangée, à 16 pas l'un de l'autre. C'est enfin un ordre pour tout le groupe « On Parade ». Il faut immédiatement se mettre à l'attention, partir sur le pied gauche et venir se ranger en trois lignes sur la gauche du « marker ». Et les exercices ou les cours continuent pendant deux heures...

Si vous n'avez pas eu le privilège de les voir en action, vous les reconnaîtrez facilement dans leurs allées et venues, nos néotroopers. Ils ont le port droit et le geste mesuré, et ils ne sont pas en peine pour saluer un officier, lorsqu'ils en rencontrent, surtout si c'est un capitaine-abbé!

Jean-Louis NOLIN. Versification. (L'Echo du Collège de Lévis).

lation, dit Pardee. Ma femme ajoutait au lustre de la famille. Cette femme de la Nouvelle-Angleterre devait devenir l'un des modèles d'étiquette féminine de Chinatown, ainsi qu'une sauvegarde de ses anciennes traditions de rencontres sociales.

C'est ainsi que les courants de civilisation s'entrecroisent: un enfant né de parents chinois est devenu Américain; une jeune fille de vieille souche américaine est devenue un modèle de l'étiquette chinoise.

LA VENTE DES IMPERMEABLES DE CAOUTCHOUC

OTTAWA.—En vertu d'une nouvelle ordonnance de la Commission des prix et du commerce, la vente des imperméables de caoutchouc ne se fera qu'aux personnes qui en ont absolument besoin. Le nouveau décret, émis par M. A.-H. Williamson, administrateur du caoutchouc, veut que la personne qui achète un imperméable remplisse un certificat d'indispensabilité que le fabricant aura soin d'attacher aux imperméables qu'il fabrique.

Les règlements embrassent tous les vêtements tels que les manteaux longs réguliers, les manteaux réguliers de longueur trois-quarts, les manteaux de pompiers, les costumes de pêcheurs, les surrois (sou'westers), les chapecaux de mineurs, les tabliers à l'épreuve de l'acide. Par caoutchouc, on entend le caoutchouc brut, naturel ou synthétique, l'albala, le gutta percha, le guyale, le latex liquide et le caoutchouc récupéré et de rebut.

ST-SIMON

Naissance.—M. et Mme Gonzague Roy annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Fernand, Parrain et marraine, M. et Mme Hector Roy, oncle et tante de l'enfant.

Décès.—Le 26 avril, avaient lieu, en notre église, les funérailles de M. Achille Caouette. Il était âgé de 85 ans.

Le 28 avril, avaient lieu les funérailles de M. Jean-Claude Rioux, fils de M. et Mme Georges Rioux, décédé à l'hôpital de Rimouski, à l'âge de 23 ans. Il laisse pour le pleurer, outre ses parents, plusieurs frères et sœurs, et un beau-frère M. Lionel Bérubé.

Nos sincères sympathies aux familles en deuil.

Va-et-vient.—M. et Mme T. Sauve (Catherine Bélanger), de Québec, en voyage de nocces chez M. Théodore Bélanger. A cette occasion, il y eut réception chez ce dernier. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Hector Roy, M. et Mme René Roy, de St-Simon, M. et Mme Camille Roy, de St-Fabien, Mme André Bélanger et Mlle Joséphine Bélanger, de Rimouski, M. et Mme Irénée Belzile, M. et Mme Lorenzo Bélanger et M. et Mme Léon Gagnon, de St-Simon.

M. Philippe Mercier, Mme Arthur Belzile, Mlle Marguerite Belzile, M. et Mme Pierre Bérubé, tous de Trois-Pistoles, et M. et Mme Ernest Dastous, de St-Fabien, étaient à St-Simon dernièrement à l'occasion des funérailles de M. Jean-Charles Rioux.

Mlle Georgianne Jean est partie pour Montréal où elle demeurera désormais.

M. et Mme Georges Tremblay, de Ste-Luce, et leurs enfants Jacques et Josette ainsi que M. Hermas Bélanger seront dimanche les invités de leurs soeur et frère Mlle Anna Bélanger et M. et Mme Jos.-T. Bélanger.

Les soldats Roger Caron, de Valcartier, et L.-Jos. Plourde, du camp 55 de Rimouski, étaient de passage chez leurs parents à l'occasion de leurs vacances de Pâques.

Mlle Thérèse Bernier, de St-Fabien, et Mlle B.-Yvonne Bernier, de Trois-Pistoles, étaient en visite dans leur famille à l'occasion de la fête de Pâques.

Nos malades.—Mme Louis Bélanger, qui a été gravement malade ces jours derniers, est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

lébrer son soixante-sixième anniversaire de naissance, tout s'est fait héros le cérémonial chinois et le héros de la fête en fut tout heureux. Même ses enfants américains, sous la direction de leur tante maternelle, suivirent le cérémonial chinois. Le fils aîné accompagné de sa nouvelle épouse de la Nouvelle-Angleterre, fléchirent le genou devant le père au moment voulu, et ils inclinèrent la tête trois fois comme le veut l'usage, et ils lui servirent du thé et des sucreries comme preuve et gage de soumission filiale.

La naissance d'un petit-fils régla la question antérieurement posée: Est-ce que la famille Lowe est chinoise ou américaine? « Cet enfant constitue un lien nouveau dans notre expérience nouvelle en mutualité, écrivait le père après la naissance de son fils. Lui aussi fera de l'union entre l'ouest et l'est, entre la famille de sa mère et celle de son père. Le nouveau-né est de la soixante-sixième génération depuis le fondateur de la Dynastie Ham. Mais pour nous, il est plus qu'un lien du passé: il est le gage de l'avenir. »

(Common Council for American Unity).

TRIBUNE LIBRE

(Sous l'entière responsabilité du correspondant)

MOUTONS ET POLITICIENS

Nous imaginons que si Délard devait passer à l'histoire, on le surnommerait « le Mouton » comme on appellera Duplessis « le Hâbleur ». Mais les générations à venir passeront si vite sur la période où ils ont régné, tant et tant seront occupées à relaire, à corriger et à rebâtir, qu'elles oublieraient bien vite ces deux compères, moulés sur la masse de politiciens que nous a données la démocratie à dictature économique. Pauvre Adélard, nous ne lui voulons aucun mal, mais laissez le Ciel que le peuple le renvoie à sa ferme, à Boulot, son étalon, et à ses poules qui pondent deux oeufs par jour.

On se rappelle le jour où il fut désigné à la tête de son parti. Il apparut comme un petit ange enveloppé du ciel pour explorer les pêches de ses devanciers; les chets libéraux même se demandaient ce que ferait dans la politique ce petit pantin de Taschereau. Et on alla entendre ses discours, on laissa la T.S.F. transmettre cette voix douce et mielleuse qui tue sans douleur. Malgré sa grande candeur et sa courtoisie onctueuse, Adélard fut battu. Le politicien calembouriste Duplessis avait tellement égayé notre peuple qui aime rigoler et se divertir que le nouveau Don Quichotte québécois fut élu pour le plus grand malheur de la province. Jamais peut-être, dans notre histoire politique déjà si triste, période ne fut plus humiliante que celle où Duplessis, reniant ceux qui l'avaient porté au pouvoir, trahissant et détruisant tous les espoirs qu'il avait allumés, continua de faire le

« bouffon à la Législature provinciale, étalant au grand jour son ignorance et sa vulgarité, jouant les beaux esprits et désillusionnant tout un peuple. »

Mais revenons à Délard. Au cours de ces trois années de publicité que dura le régime d'arrivisme et d'opportunisme, notre petit ange s'endurcit; on dit même qu'il délaissa son cheval Boulot pour étudier. Comme tout le monde, il savait que la force Duplessis aurait courte vie. En effet, comme tout est bien qui finit bien, Duplessis mit fin à son règne par une grande blague à sa façon. Il en appela au peuple sur l'autonomie provinciale. Ce fut comme si, aujourd'hui, King en appelait au peuple et se faisait le champion de la parole donnée. Une formidable éclat de rire souleva la province et le petit ange fut élu. Avec lui au moins, se disait-on, point de désillusion, car on n'attendait rien de lui. Mais Délard, comme tous les gens de son parti, avait promis bien des choses. Il avait distribué avec les pintes les paroles d'honneur, les serments, les engagements solennels. Pauvre petit... il fut broyé dans la grande machine aux dents d'acier et de fer qu'est le grand parti libéral. On n'eut égard ni à sa peau neuve, ni à sa naïveté, ni à sa virginité. Et le pantin de monsieur Taschereau devint celui de monsieur King. Il épousa toutes les causes du parti, répéta tout ce qu'on lui ordonnait de dire, donna tout ce qu'on nous prenait.

Un jour, dans un caucus du parti il fut question de l'envoyer ciret les bottes dans « the old country ». Délard fit tout de suite un grand discours pour annoncer la nouvelle. Belle occasion de suivre les directives du parti; il en était tout réjoui. Malheureusement...

ment, le bateau sur lequel il devait s'embarquer fut réquisitionné pour le bacon qu'on expédiait dans « the old country » et son départ fut contremandé; il resta toutefois à la disposition du parti et s'embarquera au moindre geste de Bytown.

Un peu plus tard, le grand chef du rationnement mit de l'avant qu'il faudrait bientôt manger... du cheval; aussitôt Délard se fit le champion de cette idée hippique. Un soir, malgré son affection pour Boulot, il partit immoler son étalon sur l'autel du parti. La Société de protection des animaux qui avait eu vent de la affaire l'arrêta comme il allait frapper et retint le bras de Délard, comme fit autrefois l'ange qui ar-

rêta le bras d'Abraham qui allait immoler son fils Isaac. Une chose nous console. La Société des éleveurs de moutons du Nicaragua a décidé de tenir un concours ouvert à tous les pays de notre hémisphère. La province est sûre de remporter la palme, car si nous sommes bien informés Délard y représentera la gent laineuse de notre province. C'est certainement un mouton de bonne race, car selon certains généalogues son ancêtre ne serait pas d'autre que ce fameux mouton de Dendoneau qui le premier suivit celui que Pantaléon jeta à la mer et qui entraîna tous les autres à sa suite. Bon sang ne peut mentir. Jules BENOIT.

Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur. BUVEZ Coca-Cola GLACÉ. TRADE-MARK



M. Pierre Turgeon, cultivateur de St-Anselme, comté Dorchester. Lauréat de la Médaille d'Or et du diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel pour 1942. Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole.

Qu'est-ce qu'une OBLIGATION DE LA VICTOIRE

Une Obligation de la Victoire, c'est une valeur, une créance de \$50, \$100, \$500, \$1,000, selon la somme que vous prêtez au Pays et qui vous sera remboursée. Cet argent vous rapportera du 3% par an. C'est un moyen sûr et commode d'économiser pour l'avenir. Vous pouvez emprunter de l'argent sur la garantie de vos Obligations ou, en cas de besoin, en disposer par l'entremise d'un courtier en valeurs, d'un agent de change, d'une banque ou d'une société de fiducie.

Dorchester, a été couronné lauréat du Mérite agricole pour 1942, à titre de cultivateur le plus méritant parmi les 270 concurrents inscrits. La plupart de nos cultivateurs québécois pensent comme lui. Voici ce qu'il dit:

« Même si l'on demandait aux civils de donner leur argent pour gagner la guerre, on ne leur imposerait pas un trop grand sacrifice puisque d'autres Canadiens — soldats, marins, aviateurs — offrent leur vie à la Patrie. Mais on nous demande que de prêter notre argent. Alors, tous les cultivateurs du Pays, j'en suis sûr, répondront à l'appel du 4e Emprunt de la Victoire. »

Il y a plusieurs raisons de placer de l'argent dans les Obligations. D'abord il faut gagner la guerre, puis on fait un bon placement et on est certain de ravoir son argent, quand on en aura besoin plus tard pour remplacer l'outillage de la ferme, qui s'use graduellement. Un cultivateur peut toujours trouver un bon emploi pour ses économies, mais il ne saurait faire un placement plus sûr et plus pratique que dans les Obligations de la Victoire.

Achetez des Obligations de deux manières: au comptant et par versements répartis sur une période de 6 mois.

Votre vendeur d'Obligations de la Victoire vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Le Lauréat du Mérite Agricole 1942 recommande les OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Grâce à ses connaissances, son travail diligent, et son esprit de progrès, M. Pierre Turgeon de St-Anselme, comté

JUSQU'AU BOUT... ACHETEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LUCEVILLE

Départ de M. l'abbé P.-E. Michaud.—Les paroissiens de Luceville ont appris avec regret la nouvelle du départ de leur estimé vicaire, M. l'abbé P.-E. Michaud.

ST-FABIEN

Décès.—Le 2 avril, est décédé à l'hôpital de Rimouski Rita Bélanger, enfant de Joseph-Hilarié Bélanger, à l'âge de 6 ans.

ST-DONAT

Sépulture.—Samedi le 1er mai, ont eu lieu les funérailles du soldat Aquilas Gagnon, décédé à l'hôpital du St-Sacrement à Québec. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

TROIS-PISTOLES

Mardi, le 27 avril, assemblée régulière de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles. En l'absence de M. Frédéric Michaud, M. le Dr M. Catellier est appelé à présider cette réunion.

ST-ULRIC

Le 1er mai dernier, lors de la réunion des Enfants de Marie, les élections annuelles ont donné le résultat suivant: Mlle Rolande Gosselin, inst., a été réélue présidente; Mlle Alice Simard, organiste, a été réélue vice-présidente; Mlle Cécile Desrosiers, inst., a été choisie comme assistante; Mlle Rachel Côté, inst., secrétaire; Mlle Marie-Ange Beaulieu, trésorière, et Mlle Lucie Pelletier, réélue sacristine.

ST-JEAN DE CHERBOURG

Baptêmes.—Le 7 avril, Jos.-Louis-Géran, fils d'Albert Courcy et de Agnès Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Ouellet.

SAYABEC

Mlle Anne-Marie Joubert est retournée à Québec après avoir passé quelque temps chez M. L.-P. Joubert.

ST-OCTAVE-DE-METIS

Décès.—Est décédé après une courte maladie lundi dernier, à l'âge de 39 ans, Mme Ernest Morin (Eugénie Fontaine). Elle laisse son époux M. Ernest Morin et 6 enfants.

BAIE-COMEAU

La campagne de l'Emprunt.—Un cri prolongé de la sirène des usines a marqué l'ouverture de la campagne du quatrième Emprunt de la Victoire à huit heures lundi matin à Baie-Comeau, cette ville de la Côte-Nord qui s'est classée au premier rang des villes du Dominion lors de l'emprunt précédent, compte tenu de sa population.

CABANO

Nécrologie.—Est décédé le 27 avril dernier Mme Lazare Leclerc à l'âge de 73 ans; son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 1er mai courant.

STE-ANNE-DES-MONTS

Naissances.—Le 26 avril, Marie-Georgette, enfant de M. et Mme Johnny Lepage (Jeanne-Aimée Pelletier). Parrain, Lionel Pelletier; marraine, Albertine Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

M. Adéard Leclerc dernièrement. —M. Georges Fournier, de Ste-Anne, était en voyage d'affaires à Matane dernièrement.

CAPUCINS

Va-et-vient.—M. l'abbé J.-B. Morin, MM. Arthur St-Pierre, Léopold Harrison, Lorenzo Pouliot et Mlle Irène Harrison sont allés à Matane par affaires dernièrement.

Décès.—Le 29 avril, fut inhumé dans notre paroisse Mme Arthur Lavoie, décédée à l'âge de 80 ans. La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, 6 enfants: 2 fils, Joseph, de Capucins, et Georges, de Méchins; quatre filles, Mme François Ross (Alice), de Méchins, Mme Ve Samuel Isabelle (Marie), Mme Joseph Isabelle (Eugénie), Mme Yvon Pelletier (Angèle-Ida), toutes de Cap-Chat. A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Divers.—Le 24 avril eut lieu dans la paroisse une soirée organisée par les dames, et les recettes se sont élevées à \$235.00. Une pièce fut jouée par des acteurs de Cap-Chat.

Vient de paraître DE PETAIN A LAVAL par Léon Marchal. Un fort volume de 300 pages.—Prix: \$1.50.—Par la poste, \$1.60.

Le 21 avril 1942, à la suite du retour de Pierre Laval au pouvoir, M. Léon Marchal s'est rallié au général de Gaulle. Il appartient maintenant au personnel diplomatique du Comité National Français à Londres.

DE PETAIN A LAVAL n'est pas un livre de combat, mais bien une étude fouillée des deux années qui vont de l'armistice du 25 juin 1940 au jour où s'évanouit le gouvernement de Vichy lorsque les troupes allemandes donnèrent le dernier coup au régime semblant exercer un simulacre de souveraineté.

EDITIONS BEAUCHEMIN.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché

Semaine finissant le 1er mai 1943 inclusivement

Table with 2 columns: Product Name and Price. Includes items like Gros, Moyen, Poulette, VEAUX ABATTUS, POULES ABATTUES, POULETS ABATTUS, etc.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

FRONAGE Semaine finissant le 27 avril 1943, inclusivement

Le meilleur remède de famille. EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS.

ASSURANCES S. Z. COTE, Enr. LUCIEN MORIN, prop.-gérant

Georges MASSON COMPTABLE AGREE CHARTERED ACCOUNTANT

Imprimérie Gilbert Ltée. RIMOUSKI.

ARSENE MICHAUD ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES

Pacifique Canadien. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer?

IRÉNEE GENDREAU Courtier en fruits et légumes

RIMOUSKI, P. Q.

RADIO CHRC Québec, P. Q. 800 Kilocycles --- 1000 Watts. LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 1.30 A.M. A MINUIT.

CARTES PROFESSIONNELLES

Avocats GAGNON & GAGNON. CASGRAIN, CARON & TESSIER. ARTHUR GENDREAU, LL. L.

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT. Edifice Lepage Rimouski

EURORE COUTURE. BELZILE & BELZILE. LOUIS-LEO DOYON

Dr J.-O. DRAPEAU. Dr M.-A. BOUDREAU. Dr OMER LECLERC, M. D.

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin générale et obstétrique.

I. ADEODAT DRAPEAU. Courtier d'Assurances Générales.

IRÉNEE GENDREAU. Courtier en fruits et légumes.

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN SAINT-JACQUES

JUSQU'AU BOUT OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ISIDORE BLAIS PHOTOGRAPHE PHOTOGRAVEUR IMPRIMEUR RIMOUSKI - - QUE.

A TOUS NOS ABONNES

Le tarif postal étant augmenté, veuillez rectifier la date d'échéance de votre abonnement et nous envoyer le montant dû afin de nous éviter d'envoyer des factures à chaque mois.

LE PROGRES DU GOLFE

Publié tous les vendredis. Prix de l'abonnement \$1.00 par année, \$1.50 à l'étranger. Tarif des petites annonces: une fois .50 pour vingt mois quatre fois \$1.50. Bureau: au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

PETITES ANNONCES

FERME A LOUER OU A VENDRE. Située à 1/2 mille de la station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

CORRESPONDANCE

Pour trouver votre idéal? Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Case Postale 1722, QUEBEC.

20 LBS DE SUCRE 0.75. MENAGERES qui êtes à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salade aux fruits, etc., aidez le rationnement en employant notre substitut de sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille vaut 20 livres de sucre. Produit garanti. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris. 1 BOUTEILLE: 0.75; 6 BOUTEILLES: \$4.25; 12 BOUTEILLES: \$8.00. Adressez vos commandes avec bon mandat, etc. «LES BONS PRODUITS», Enr., Case Postale 1351, QUEBEC.

YATCH A VENDRE. Yatch d'une longueur de 34 pieds 8 pcs, muni d'un moteur Diesel Bolinder, 16 x 30 H.P. Tirant d'eau 2 pieds et demi. En parfait ordre. S'adresser à 289, St-Germain. Tél. 213 m 4.

A VENDRE. Frigidaire électrique d'une valeur de \$300.00. Pour information, s'adresser aussitôt que possible à Mme Ve Patrice Pineau, N.D. du Sacré-Coeur.

2 AGRANDISSEMENTS GRATUITS. Avec chaque film développé ou tiré 10 réimpression, le tout GRATUITEMENT. 25c plus 5c pour les frais de poste et taxe.

GRAPHOLOGIE. Votre main révèle votre véritable personnalité. Vous la connaîtrez en envoyant 2 pages d'écriture signées de vos noms et adresse, le tout accompagné de 75 cents. Adressez à: TANTE ARLETTE, Le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

8 AGRANDISSEMENTS. Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 50c plus 5c de poste et taxe.

A LOUER. Boutique de forge de 26 x 36 de grandeur, avec outillage, à louer. S'adresser à André Lechasseur, 43, rue Rouleau, Rimouski.

FAMILLE DEMANDEE. Famille demandée pour cuisine et ménage dans un pensionnat. Trois, quatre et même cinq personnes y trouveraient de l'ouvrage. S'adresser au Bureau du Service Sélectif à Rimouski.

ON DEMANDE CUISINIÈRES ET FILLE DE CHAMBRE. J'ai besoin d'une cuisinière ou deuxième cuisinière et d'une fille de table bilingue. La cuisinière ou deuxième cuisinière n'a pas besoin d'être bilingue. S'adresser au Bureau du Service Sélectif National à Rimouski.

SERVANTES DEMANDEES. On demande deux servantes pouvant faire cuisine et ménage. Références exigées. Tél. 277 m 1. C. P. 129.

A LOUER. Logement à louer pour deux personnes, avec eau chaude. S'adresser au No 13 rue St-Louis.

BONNE DEMANDEE. On demande une bonne, références exigées. S'adresser à 315 St-Germain. Tél. 339. Casier 401.

GRAND TIRAGE MARDI LE 11 MAI AU THEATRE CARTIER

Toutes les personnes qui iront au théâtre Cartier, d'ici le 11 mai, recevront en achetant leur billet un autre billet numéroté, qu'elles devront conserver afin de participer au tirage d'une obligation de la Victoire de \$50.00, tirage qui aura lieu au théâtre Cartier, mardi le 11 mai, entre les deux représentations. Il est bien entendu que la personne dont le numéro sortira devra être présente ce soir là au théâtre Cartier.

A partir de lundi le 10 mai, il y aura à nos théâtres, tous les soirs, deux représentations, la première à 7 h. 30 et l'autre à 9 h. 30.

AU THEATRE CARTIER

10, 11 et 12 mai 1943. GABY MORLAY, MICHEL SIMON, JULES BERRY, CLAUDE DAUPHIN dans

PARIS-NEW-YORK

L'action se déroule à bord du paquebot «Normandie». Le film commence avec la disparition d'un milliardaire américain. Nombre de personnes sont à sa recherche et se rencontrent à bord du navire. Mais pas tout à fait pour les mêmes raisons. Le journaliste veut des nouvelles... les escrocs veulent le diamant... mais que veut la fille du milliardaire?

Ne manquez pas de voir cet intéressant film qui passe pour la première fois à Rimouski.

Au même programme, actualité canadienne, comédie et sujet court.

13, 14 et 15 mai 1943. BUD ABBOTT, LOU COSTELLO, ROBERT PAIGE dans

PARDON MY SARONG

Lorsque ces deux comédiens s'en mettent en frais, nous pouvons être certains qu'il y aura de la casse. Il se passe tellement de choses que nous nous demandons si tout cela ne finira pas en tragédie, mais tout s'arrange. Une automobile tombe à la mer, nos deux victimes en sortent sans une seule égratignure et... naturellement... laissent la machine dans le fond de la mer.

Vous rirez aux larmes en assistant aux aventures de nos deux grands comédiens.

Au même programme vous verrez le 9e épisode de la série King of Texas Rangers et une comédie.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

8, 10 et 11 mai 1943. MAUREEN O'SULLIVAN, JOHNNY WEISSMULLER dans

TARZAN'S SECRET TREASURE

Ce film de Tarzan comme tous les autres est un chef-d'oeuvre, extrait de la vie de Tarzan. Les scènes qui nous mettent en présence des animaux de la jungle africaine sont inoubliables.

Ceux qui aiment les aventures dangereuses au milieu des animaux sauvages seront servis à souhait dans ce film extraordinaire.

Ce film merveilleux sera complété par le 2e épisode de la série Dick Tracy vs Crime, et une comédie musicale.

12, 13 et 14 mai 1943. PIERRE LARQUEY, AIMOS, HELENE ROBERT dans

UN GOSSE EN OR

Deux amis se chicanent à tout propos. Un jour, ils recueillent un enfant, qui est le seul survivant d'un accident. Après quelque temps, l'enfant s'enfuit et s'en va dans un cirque où il rencontre une fillette de son âge. Les deux amis vont le reprendre et découvrent qu'il est le riche héritier du château du village. Cette découverte apportera de nouvelles aventures à nos deux amis.

Ne manquez pas ce programme, qui sera complété par une comédie et un sujet court.

CANADA. Province de Québec. District de Rimouski. No 8400.

COUR SUPERIEURE. PIERRE MADORE, garagiste et commerçant d'automobiles, de la ville de Rimouski.

vs Demandeur, FRANCOIS BANVILLE, ci-devant de l'endroit appelé St-Joseph de Lepage, et actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

ORDONNANCE. Nous, Protonotaires de la Cour Supérieure, district de Rimouski, ordonnons au défendeur de comparaître au Greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, à Rimouski, dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

DONNE au Palais de Justice, à Rimouski, ce 5ième jour du mois de mai, 1943. SASSEVILLE & DESJARDINS, P.C.S.

NOTES LOCALES

Pour la première fois de la saison, il a plu en fin de semaine. Les deux premiers jours de mai ont été froids comme des jours d'automne. Et il a neigé le 3 et le 4 mai.

Mlle Alice Tanguay a passé la fin de semaine dans sa famille à Ste-Anne des Monts.

Le Rév. Père Alphonse Bélanger, des Pères Blancs, originaire d'Amqui, qui a fait plusieurs mois de ministère à Moncton, N.B., était en visite en notre ville, cette semaine, avant son départ pour les missions lointaines.

M. John Brady est en voyage dans sa famille à Québec.

Mlle Madeleine Côté, de Québec, est l'invitée de M. et Mme Alphonse Guimont.

M. Aurèle Beauchesne, qui vient de terminer ses études secondaires à l'Ecole des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière, fait un séjour chez ses parents M. et Mme Ludger Beauchesne, il ira ensuite passer quelques mois à la station biologique de Grande Rivière.

M. et madame Zénon Gagnon et leur famille vont à l'avenir demeurer à Arvida.

Madame Charles-Auguste Collin et ses enfants nous quitteront ces jours-ci pour Mont-Joli où ils résideront à l'avenir. M. C.-A. Collin fait partie de la R. C. A. F. à l'Ecole de Bombardement de Mont-Joli.

M. et Mme Robert Joncas et leurs fillettes ont passé la fin de semaine à Matane.

La Société de Concerts donnera son 4e et dernier concert de la saison le 18 mai.

Le Dr Marcel Boudreau est de retour de Montréal, où il s'est rendu au chevet de son père le notaire Boudreau, de Sherbrooke, gravement malade.

Mlle Aliette Pilote, de Rimouski-Est, qui a passé quelque temps en promenade à Gaspé, revient de sa soeur Mme Robert Lante, est de retour dans sa famille.

Mme Bruno Grandmont et sa jeune fille Yvette sont de retour de la Floride où elles ont passé les mois d'hiver.

Mme Adéodat Lavoie est partie en voyage aux Etats-Unis.

M. J.-E. Laroche, de Montréal, était de passage en ville mercredi.

M. Jean Bennett passe la fin de semaine à Québec.

M. Albert Gagnon, de Bersimis, était en ville, ces jours derniers, en route pour Québec.

Mlle Helena D'Anjou est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Léonard Gamache a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup. L'invité de M. et Mme Jérôme Pérubé.

Le club de ski de Rimouski clôturera ses activités pour la saison 1941-42 par un banquet qui sera donné samedi soir à l'Hotel Bellevue.

LA FETE DES MERES

Le comité local de la Ligue Catholique est à préparer une démonstration pour commémorer la fête des mères. A cette occasion, une causerie sera prononcée par M. le chanoine Alphonse Fortin, probablement dimanche soir, au cours d'une cérémonie spéciale. On y verra des rubans portant l'inscription «Maman».

PONT EN REPARATIONS

Le pont de la Rivière Trois-Pistoles est actuellement fermé à la circulation, jusqu'à nouvel ordre, pour permettre d'y effectuer des réparations d'urgence. On sait qu'un des piliers s'est déplacé d'un pied au cours du printemps. Des ingénieurs sont déjà rendus sur les lieux pour hâter les travaux.

SOUSSION POUR CHARBON ET COKE (Édifices fédéraux - Province de Québec). Les soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: «Soumission pour du charbon, Province de Québec», seront reçues jusqu'à 3 p.m. (heure avancée de l'est), le mardi 11 mai 1943, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, EXCEPTÉ MONTREAL, P.Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q. Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchandises de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme de cautionnement, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituées, garantis sous conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons suisses, et, si y a lieu, un cheque visé pour compléter le montant. Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 21 avril 1943.

FEU M. AURELE SAINT-PIERRE

M. Aurèle Saint-Pierre, dont nous avons annoncé la mort soudaine la semaine dernière, était un ancien conducteur de trains, bien connu dans notre région du Bas-St-Laurent, de Lévis à Campbellton. Il n'était à sa retraite que depuis quelques années. Une ombreuse famille lui survit. L'un de ses fils est M. l'abbé Honoré Saint-Pierre, curé de St-Nil, comté de Matane, et l'une de ses filles est la Rév. Soeur Marie du Rosaire (Berthe), de la communauté des Ursulines de Rimouski.

Le feu M. Saint-Pierre était parti de Mont-Joli jeudi matin, en compagnie de son fils, pour aller faire une visite à sa fille religieuse ursuline, à Rimouski. Son fils le laissa chez les Ursulines au début de l'après-midi. Il devait aller le rejoindre vers 5 h. p.m. Pendant le temps, M. Saint-Pierre causa avec Soeur Marie du Rosaire, à travers la grille du cloître. Soudain il se sentit mal et s'écroula sur le parquet. Tous les efforts tentés pour le ramener furent vains. Il était âgé de 62 ans.

Nous prions M. le curé de St-Nil, la Rév. Soeur Marie du Rosaire et les autres membres de la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

FUNERAILLES DE MME NAPOLEON PELLETIER

A St-Robert Bellarmin, lundi le 4 avril, à 9 h. 30, a été chanté le service de Mme Napéolon Pelletier (Malvina Thibault), décédée le 20, à l'âge de 77 ans.

M. l'abbé Désiré Thibault, aumônier de l'Hospice des Saints-Anges à Lyster, Mégantic, et frère de la défunte, fit la levée du corps. M. l'abbé Raoul Thibault, directeur du Séminaire et cousin de la défunte, chanta le service.

La Société chorale St-Robert, sous la direction de M. l'abbé Armand Berubé, fit les traus du chant. Mme Hector Fillion touchait l'orgue.

Portaient le corps: MM. Joseph Vignola, de St-Anaclet, Léon Berubé, de Rimouski, Otter Pelletier, Johnny Saindon, Joseph Morissette et Charles Denis, du Quartier Bellarmin. Mmes Léon Berubé, de Rimouski, Johnny Saindon, Charles Denis et Joseph Morissette, du Quartier Bellarmin, tenaient les coins du drap. M. Joseph Bélanger, de Val-Brillant, neveu de la défunte, portait la croix de tempérance. M. Antoine Michaud dirigeait les funérailles.

La regretée disparue laisse dans le deuil, outre son époux, une fille adoptive: Mme Emile Desrosiers, du Quartier Bellarmin; quatre frères: M. l'abbé Désiré, de Lyster, Albini, de Blind River, Ont., Joseph, de St-Fabien, et Auguste, de Montréal; quatre sœurs: Mmes Phyllis Fortin (Marie), de St-Fabien, Joseph Berger (Victoria), de Rimouski, Joseph Fourrier (Désange), de St-Fabien, et Zénon Thibault (Joséphine), de Baie-des-Sables; un beau-frère: M. David Moreau, de Val-Brillant; ses belles-sœurs Mmes Thomas Lagacé, de Trois-Pistoles, Joseph Thibault, de St-Fabien, Zénon Thibault, de Matane, et plusieurs neveux et nièces dont Mlle Rita Bélanger, de Val-Brillant, et Mme Ernest Pelletier, de St-Fabien.

Ses condoléances à la famille en deuil.

RELIGIEUSE DECEDÉE

Originaire de St-Epiphanie

La R. S. Félicité Bastille, des «œuvres de la Charité de St-Hyacinthe», est décédée le 25 avril, à l'âge de 32 ans, dont 11 de vie religieuse.

Originaire de St-Epiphanie, la défunte était la fille de M. et Mme Joseph Bastille (Philomène Dubé).

Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé M.-A. Lavallée, aumônier de l'insitution.

A L'ECOLE D'AGRICULTURE

16 jeunes agriculteurs ont reçu, vendredi dernier, lors de la distribution des prix à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, leur diplôme de capacité agricole.

Le discours d'adieu fut fait par M. Clément Jean, de Padoue, élève insistant.

ROUTES OUVERTES

La route nationale est maintenant ouverte aux autos de Matane à Gaspé. Elle est également ouverte de Montmagny à Rivière-du-Loup. C'est dire que dans quelques jours on pourra se rendre de Québec à Gaspé en auto, la route es carrossable entre Rimouski et Matane.

COURS ABATTU

MM. Pierre et Nicolas Gagnon, de St-Eugène de Ladrière, ont tué un ours de 300 livres, à un arpent de la demeure de leur père, M. François Gagnon. La population de St-Eugène appréhendait d'un jour à l'autre la visite de cet ours qui avait été signalé dans les environs.

Advertisement for St-Georges shoes. Features an airplane logo, a woman's high-heeled shoe, and a man in a suit. Text includes 'MESDAMES. Venez choisir vos souliers parmi le plus grand assortiment que nous ayons jamais eu.' and 'LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE'.

A LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Vendredi dernier, ont eu lieu les élections d'un nouvel exécutif de la société St-Jean-Baptiste de Rimouski. M. Arthur Gagnon, avocat, a été élu président. Vice-président: M. Gérard Legaré. Secrétaire: M. Charles Lemers. Plusieurs directeurs furent aussi nommés.

NAISSANCE

M. et Mme Roméo Fournier (Alice Pineau), de Nazareth, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Jean-Paul, Parrain et marraine, M. et Mme Hector Fillion, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Antoine Leblond, tante de l'enfant.

BAIE-COMEAU

Jeudi soir, la ville de Baie-Comeau avait souscrit au IVe Emprunt de la Victoire la somme de \$215,500, doublant ainsi l'objectif fixé. 980 personnes ont acheté des obligations, portant la moyenne de chaque souscription à \$220.

FIANGAILLES

M. et madame L.-P. Bélanger, d'Amqui, annoncent les fiançailles de leur fille unique Berangère au lieutenant Jean-Jacques Bédard, avocat, du département légal de l'armée à Ottawa, fils de M. J.-Ephrem Bédard, avocat, décédé, et de madame Bédard, de Québec. Le mariage aura lieu en juin.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi soir, eut lieu la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce au cours de laquelle M. Gleason Belzile, N.P., prononça une causerie sur «Le Canada, état capitaliste d'après-guerre». Plusieurs questions furent traitées, entre autres celle de l'amélioration du havre, l'exposition artisanale, etc. Dix nouveaux membres furent admis, ce qui porte à 86 le nombre des membres de la Chambre de Commerce Jr de Rimouski. Un prix d'assistance donné par M. Laurent Rioux, bijoutier, fut remis par M. P.-H. Lavoie, secrétaire.

EXPOSITION Artisanale DE RIMOUSKI DU 3 AU 11 JUILLET 1943

Pour renseignements écrivez à LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES Case Postale 198, RIMOUSKI

CHEZ LES MARCHANDS DETAILLANTS

Mardi soir, 25 membres de l'Association des Marchands Détaillants se sont réunis pour discuter de l'opportunité d'organiser des diners-causerie. Le premier dîner-causerie aura probablement lieu à Rimouski vers la fin de mai. Le conférencier invité traitera du «corporatisme».

A L'OCCASION DE LA FETE DES Mères

Le Magasin Au Bon Gout, Enr. OFFRE A TOUTES LES MAMANS SES MEILLEURS VOEUX DE JOIE, SANTE ET BONHEUR.

DECES

A Gaspé, la semaine dernière, est décédée Mme Clément Day, âgée de 54 ans. Elle était la mère de notre concitoyenne madame Antoine Dubé.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Ces jours derniers, à St-Jean de Cherbouurg, a été inhumé M. Louis Verreault, célibataire, âgé de 60 ans. Il laisse, entre autres parents, sa soeur Mlle Eugénie Verreault.